

actions préférentielles



PSO

Sommaire

Place des femmes: des changements sociaux en profondeur	p. 7
Femmes, politique, pouvoir	p. 22
«Madame», Manifeste anti-discriminatoire: actions et mesures préférentielles	p. 37
«Dossier», Le revers de la swatch	p. 49
«Dossier», La mobilité professionnelle des femmes: un mouvement perpétuel	p. 61

actions préférentielles

éd. resp. Marie-Thé Sautebin
imprimerie Cedips, Lausanne
juin 1987

PSO

...quelque 15 années plus tard...
4000 ans et un siècle après

Les femmes ont fait du chemin

Elles ont dû plier l'échine, trimer à un rythme effréné, cumuler toutes les charges, et c'est encore le sort de millions de femmes à travers le monde. Elles se sont aussi révoltées, elles ont animé, voire initié des mouvements révolutionnaires. Et elles continuent sous toutes les latitudes à se battre pour leurs droits.

Mais la dignité des femmes, en tant qu'êtres humains à part entière, reste à conquérir. Ici aussi.

Les féministes ne sont pas au bout de leur chemin.

Elles ont poursuivi des décennies de luttes pour l'égalité des droits civiques, pour le droit à l'avortement, pour la dénonciation des violences sexistes. Elles ont conquis quelques droits, elles ont planté de multiples jalons en faveur de l'égalité dans tous les domaines de la vie quotidienne. Elles développent une résistance anti-patriarcale et créent des réseaux de solidarité.

Le féminisme reste un facteur clé d'évolution et d'émancipation de l'humanité. Le féminisme reste une force vitale pour un changement radical de la société, un ferment subversif au sein même de chaque mouvement social.

15 ans de transformations sociales profondes, 15 ans de mouvement de femmes, c'est ce que vient de débattre le Parti Socialiste Ouvrier lors de son dernier congrès. Les femmes bougent et nous avec elles. Dans cette brochure, nous publions quelques textes, fruit de la discussion collective pour ce congrès :

- une interprétation des changements sociaux au cours des 15 dernières années en ce qui concerne la place occupée par les femmes. **Au travail, dans la famille, sur la scène politique, de profondes mutations sont en cours, comment les femmes y participent-elles?**
- un Manifeste Anti-Discriminatoire, pour des Actions et des Mesures préférentielles, «**Madame**», un manifeste, un cadre de travail pour que l'égalité passe dans la réalité;

Nous reprenons aussi deux dossiers de **La Brèche**: l'un sur l'évolution de la formation professionnelle des femmes et l'autre sur le quotidien d'une femme tiraillée entre le travail et ses aspirations à vivre autrement, ou le «revers de la Swatch».

Mai 1987

Les années '70 ont vu fleurir les slogans féministes, grossir les rangs des manifestations de femmes, s'activer de multiples cercles de femmes sur mille et une facettes de l'oppression quotidienne des femmes.

Qu'ont apporté 15 années de mouvement féministe? Quelle signification pour les femmes, en Suisse, et pour notre organisation en particulier?



Deux grandes orientations du féminisme nous ont marqué(e)s. L'une définissant les femmes selon leur appartenance sexuée et dénonçant les discriminations qui y sont liées, priorisant donc les recherches et batailles autour de la sexualité, les violences diverses, la

famille. Elle est grosso modo appelée tendance féministe radicale. L'autre définit les femmes avant tout comme «groupe social», exclu ou marginalisé du marché du travail. Elle priorise donc les luttes y relatives, et est considérée comme le courant «socialiste-marxiste». Ces «tendances» ont structuré tant la recherche que l'activité féministes. Elles se sont parfois rencontrées, parfois exclues... mais elles ont l'une et l'autre marqué profondément de larges couches de femmes, et ont interrogé les organisations de gauche elles-mêmes.

La IV^{ème} Internationale a pris le train en marche, et en retard. Elle a formulé, lors de son XI^{ème} congrès mondial (1979), une «*résolution femmes*» qui développait: 1) une analyse des origines et formes de l'oppression des femmes, analyse de plus en plus ouvertement contestée vu la rigidité des concepts utilisés, mais aucune analyse d'ensemble alternative n'a jusqu'à ce jour été discutée; 2) la conclusion stratégique, soit la nécessité de contribuer à la construction d'un mouvement de femmes large, pluraliste, autonome, allié du mouvement ouvrier. Cette orientation s'est confrontée à d'énormes difficultés, dans une période où s'annonçait déjà le recul des organisations de masse.

Ce texte a été écrit pour le 7^{ème} Congrès du Parti Socialiste Ouvrier. Il tente de donner un cadre de réflexion pour définir quelle place les femmes occupent, en Suisse, dans le processus de restructuration. Quelles mutations sont en cours, et comment en tenir compte pour déterminer notre orientation.

Place des femmes : des changements sociaux en profondeur

Nous avons affaire à deux phénomènes nouveaux dans le cadre de l'évolution du système capitaliste et patriarcal en ce qui concerne la place des femmes. D'une part, les besoins de la bourgeoisie se modifient et adaptent le statut des femmes. Et de l'autre, l'espace créé par les revendications féministes appuie cette tendance et en même temps se confronte aux exigences dominantes. Le rapport de forces ainsi développé a conduit à de profonds changements dans la place sociale occupée par les femmes.

Les femmes d'abord!

L'ampleur de la crise économique a permis au capitalisme de réorganiser les forces de travail en cherchant à augmenter ses capacités d'accumulation de profits. Dans ce processus, la situation des femmes sur le marché du travail s'est trouvée considérablement modifiée au cours des 15 dernières années, et reste marquée par de profondes contradictions.

A chaque étape de restructuration, à chaque révolution technologique, le patronat relance l'accumulation de plus-value sur le dos des couches les plus faibles. Les femmes ont, au cours de la dernière décennie, vécu de profonds bouleversements dans leur place sur le marché du travail.

Ici on embauche, là on débauche: mobilité exigée !

Ce sont les femmes qui, en tant que groupe, ont conquis le plus de postes de travail au cours de la dernière décennie, en particulier parmi les femmes mariées. En Suisse, la croissance de l'emploi féminin se situe, selon l'office patronale SDES-CPS, à environ 100'000 postes (+ 10%) depuis 1970, dont nombre de postes à temps partiel. Pendant la même période, l'emploi des hommes a reculé de 4% (-80'000 postes). L'emploi des femmes a crû en particulier dans des

branches en expansion, traditionnellement féminines (santé, p.ex.) ou dans les branches où les nouvelles technologies sont introduites. Dans ces dernières elles sont engagées pour des travaux non qualifiés mal rémunérés et servent directement de base à la restructuration et à la nouvelle accumulation de profits.

Mais en même temps, vu les besoins accrus en main d'oeuvre qualifiée, le patronat fait de plus en plus appel aux femmes. La pénurie de personnel qualifié dans les branches de l'électronique même l'amène à «inviter» les jeunes femmes à se lancer dans ces nouvelles bran-

ches. En outre, le développement de secteurs tels les hôpitaux ou les services sociaux et éducatifs, s'appuie presque exclusivement sur le travail des femmes.

Toutefois, l'évolution de la part des femmes salariées en Suisse progresse bien plus lentement que dans les pays voisins. Elle atteint 37%, quand en France, en Grande-Bretagne, ou dans les pays nordiques et aux USA, elle dépasse nettement 40%. Dans ces pays, tendanciellement, un salarié sur deux est une femme. Mais en Suisse, c'est encore un sur trois. La dernière étude de la Commission fédérale aux questions féminines détaille les variations récentes de l'emploi féminin.

Les femmes constituent une composante structurelle du marché du travail, essentielle en période de relance économique. Il ne s'agit pas seulement de l'utilisation de main-d'oeuvre bon marché pour le patronat, mais d'une tendance (probablement irréversible) des femmes à s'imposer sur le marché du travail, malgré les conditions encore profondément discriminatoires qu'elles subissent. C'est à la fois une nécessité économique et un choix d'autonomie, qu'elles soient mariées ou non.

Les crises économiques successives de 1975/76 et 1982/83 ont souvent fait répéter le slogan: «dernières embauchées, premières licenciées». C'est à la fois vrai et faux.

La proportion des femmes sur le total des chômeurs passe entre 1975 et 1984 de 24% à 40%, avec des pointes de 44% en 1979 et 1982, et des proportions atteignant jusqu'à 56% du total dans le Juillet 1986).

Comparé aux données européennes (la moyenne des femmes dans les sans-emploi en Europe s'établit à 41%, mais à 50% en France et à 56% en Belgique), le taux en Suisse aussi est de 50% (OFIAMT, 18.10.86). On ne tient pas compte dans ces chiffres des emplois précaires, des temps partiels, des emplois non-rémunérés. Or la croissance des postes de ce type ne cesse de se développer et de reléguer des femmes au va-et-vient entre le chômage et des emplois précaires.

Parmi les femmes les plus défavorisées, les jeunes femmes, les immigrées, les femmes seules, en particulier les divorcées, ne peuvent vivre indépendantes avec les salaires misérables qu'elles reçoivent. D'où la croissance du nombre de femmes, pourtant salariées, mais qui doivent dépendre des subsides des Oeuvres sociales, ou contraintes au mariage - ou remariage. Elles représentent une part importante des «nouveaux pauvres».

**PART DE LA POPULATION ACTIVE FEMMINE
COMPAREE A LA POPULATION TOTALE (en o/o)**

	1960	1975	1984	Evolution 1960 - 1984
USA	32.5	39.3	43.3	10.8
Pays nordiques	33.6	42.5	46.9	13.3
Grande-Bretagne	32.7	37.5	40.4	7.7
France	33.1	37.5	41.4	8.3
Italie	30.7	30.1	34.7	4.0
Rép. Féd. Allem.	37.3	37.4	38.5	1.2
SUISSE	34.1	34.7	37.0	2.9

**PART DE LA POPULATION ACTIVE FEMMINE
COMPAREE A LA POPULATION FEMMINE DE 15 A 64 ANS (en o/o)**

	1960	1975	1984	Evolution de 1960 - 84
USA	42.6	53.2	62.8	20.2
Pays nordiques	50.1	67.6	77.2	27.1
Grande Bretagne	46.1	55.1	58.5	12.4
France	46.2	51.2	54.7	8.5
Italie	39.6	34.5	41.0	0.5
Rép. Féd. Allem.	49.2	49.6	49.7	0.5
SUISSE	51.0	51.9	53.1	2.1

Le DROIT AU TRAVAIL POUR LES FEMMES devient un DROIT LEGITIME, fruit de l'influence du vaste mouvement pour les droits des femmes depuis plus d'une décennie.

Formation et qualification: les métiers auraient-ils un sexe?

La démocratisation des études, la progression importante des femmes au niveau d'études supérieures, la pénétration dans certaines professions qualifiées de la santé, des services sociaux, de l'éducation, du droit, constituent une pression incontournable pour les pouvoirs dominants. Même si elle est encore insuffisante, l'élévation du niveau culturel des femmes facilite grandement l'expression des revendications égalitaires, la recherche d'une émancipation sociale d'ensemble: devenir des individus à part entière. Cependant, les profondes aspirations des femmes à des emplois égaux se heurtent à de gigantesques résistances:

- à formation même égale, les femmes sont employées à des postes moins qualifiés, leur promotion est limitée;
- la structure du marché du travail perpétue la division sexiste entre branches et entre postes, ainsi, à titre d'exemple, la formation qualifiée et à responsabilité d'infirmière reste grandement sousévaluée, les universitaires femmes ont peu de chances dans la hiérarchie, les ouvrières risquent de voir encore se dégrader leurs conditions de travail avec les nouvelles technologies, etc.;

- les femmes qui désirent un/des enfants mettent par conséquent en cause leur promotion professionnelle, vu la faible prise en charge des enfants par les pères et les carences en infrastructures sociales.

La formation ne peut à elle seule résoudre les discriminations dans l'emploi des femmes. Le système capitaliste accorde une démocratisation, puis une féminisation des études et de la formation professionnelle, les utilise dans les limites de ses besoins, mais maintient une profonde division sexiste, alimentant d'importantes frustrations à l'«ère des droits égaux».

Les **femmes jeunes** se confrontent à des questions très différentes de celles des générations précédentes. Eduquées dans un contexte où l'égalité est reconnue, elles ressentent d'autant plus violemment les

résistances des structures de formation et d'emploi. Elles envisagent de moins en moins l'activité professionnelle comme une étape avant le mariage, d'où une sensibilité accrue aux conditions de sélection qui les discriminent (cf. les divers mouvements lycéens et étudiants en France et en Espagne).

Et les salaires aussi ?

On ne note aucune progression des salaires féminins par rapport aux salaires masculins. Ils n'atteignent que **66% en moyenne** de ceux des collègues masculins. Chez les voisin(e)s, la proportion monte à **85% en Suède, 81% en Italie, 75% en France, 70% en Grande-Bretagne**. La Suisse est en queue de peloton en Europe. L'écart ne s'est pas réduit malgré le vote pour l'égalité des droits en 1981.

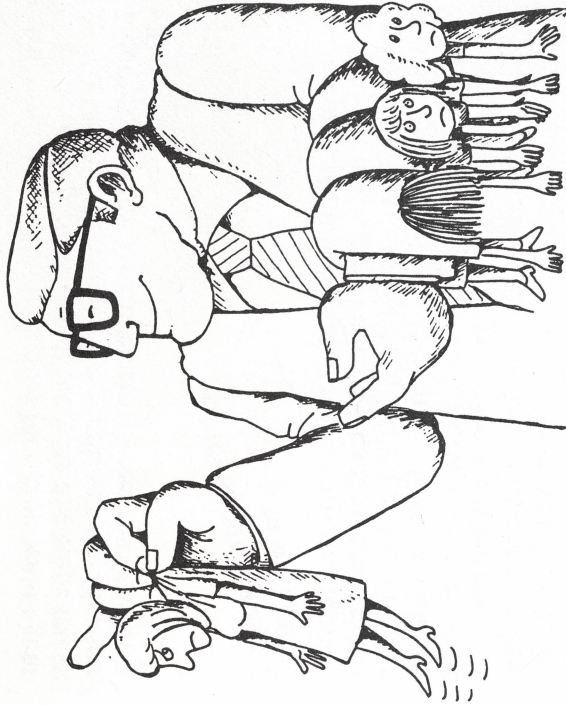
L'incapacité de faire appliquer le principe des droits égaux, même dans les conventions collectives, ou par des plaintes de travailleuses, fait mesurer les conséquences profondes de la crise et du chantage patronal sur les travailleuses, et la faiblesse des syndicats.

Le droit formel est acquis, mais la répression patronale et le risque de licenciement pèsent tellement qu'il est peu envisageable qu'une femme porte plainte et fasse appliquer un droit démocratique largement reconnu. C'est le cas d'ouvrières d'ETA qui forment des hommes sur les machines puis, une fois formés, ces derniers gagnent plus qu'elles-mêmes, et elles sont contraintes de se taire!

Ils les aiment flexibles !

Depuis une bonne décennie, la flexibilité a été imposée aux femmes, en général après une période de chômage (surtout les temps partiels de toutes sortes, puis le travail en équipes, puis les essais de travail de nuit et du week-end). Cette couche affaiblie de la classe ouvrière n'a pas reçu de soutien des autres couches. L'argumentation du modernisme et de l'adaptation aux besoins spécifiques des femmes a conduit la majorité des syndicats, malgré l'opposition des secteurs féminins combattifs.

Ainsi, le patronat a pu ensuite étendre sans difficultés la flexibilité à de nombreux secteurs, avec la collaboration des directions syndicales



(contrat ETA-FTMH, ouvertures nocturnes des grands magasins). Le sujet a été largement abordé par le PSO.

La décision de généraliser le travail du dimanche, et le travail de nuit des femmes n'est cependant pas encore définitive. La discussion de fond sur les **mesures protectrices des femmes**, non liées à la grossesse, doit être reprise. Nous avons défendu ces mesures et exigé leur extension. D'autres courants estiment qu'elles entérinent les discriminations sexistes, car basées sur la seule appartenance de sexe, et sur le rôle maternel/familial des femmes.

Résistances patronales...et résistance des femmes

Le patronat a besoin de modifier la place des femmes sur le marché du travail pour répondre à ses propres intérêts. C'est une composition structurelle incontournable. Cependant, l'intégration des femmes se heurte aux contradictions internes au système de classes. **Le patronat ne peut répondre aux attentes d'une génération de femmes particulièrement marquée par les revendications féministes et par l'obtention du droit formel à l'égalité.**

Dans un contexte de résignation générale des travailleurs/ses en Suisse face aux multiples attaques patronales, les femmes sont relativement plus nombreuses à s'insérer comme couche nouvelle sur le marché du travail, mais fournissent aussi **l'apport le plus significatif aux syndicats**: syndicalisation accrue des femmes dans les secteurs publics et activité syndicale plus combative de leur part. Cependant l'organisation militante des femmes se heurte toujours au poids des tâches ménagères, éducatives et familiales qui freinent leur engagement. En outre, elles doivent encore se confronter aux résistances des directions et des collègues masculins, qui ne considèrent pas à part entière la contribution des femmes à l'organisation syndicale. L'inexpérience ou la courte expérience des femmes syndicalistes se traduit en un relatif isolement au sein de l'édifice syndical, mais permet aussi une capacité novatrice réelle.

Famille...quand tu nous tiens !

De manière étroitement liée, **la place des femmes dans la famille subit en conséquence de profondes mutations**. L'adaptation de la structure familiale aux besoins du capital s'est opérée rapidement, stimulée en cela par un **approfondissement de la crise des valeurs traditionnelles, et par une avance des revendications féministes dans de larges couches**.

L'extension du salariat, tendanciellement, à tout individu femme ou homme, provoque une réorganisation inévitable des tâches familiales selon les besoins capitalistes.

En parallèle, sur les terrains de la sexualité, de la maternité, du mariage, on assiste à une véritable «révolution sociale» qui restructure la vie «familiale/privée» des adultes et des enfants. Aujourd'hui, une minorité de femmes, d'adultes et d'enfants vivent dans une famille telle qu'il y a encore 20 ans, avec père et mère et deux enfants ou plus, cette «image-type» devient exceptionnelle.

Au cours des 15 dernières années, les possibilités de contrôler les naissances ont fait d'énormes progrès et ont apporté des modifications substantielles dans la vie des femmes.

«Contraception libre et gratuite» ?

L'accès à la contraception s'est généralisé pour atteindre aujourd'hui **toutes** les couches de la population féminine de presque tous les pays occidentaux. Cependant, l'utilisation des contraceptifs se heurte encore à divers freins:

- Les carences dans le domaine de l'information des femmes;
- Dans de nombreuses villes, voire cantons, il n'existe aucun centre d'information progressiste;
- Les lacunes du système médical au niveau de la recherche et de la pratique de la contraception. Il n'existe encore aucun moyen de contraception masculine satisfaisant;
- La survivance de tabous moraux, de pressions familiales ou religieuses;
- La responsabilité entière reléguée aux femmes.

Sans nier les importantes lacunes quant à la qualité et à la diffusion des moyens contraceptifs, on peut affirmer que **le droit à la contraception** et partant la possibilité de contrôler la fécondité, est l'une des **modifications essentielles conquises par les femmes**. C'est le «nouveau mouvement des femmes» qui a fait passer la pilule du tabou (avant 1970) à un simple droit légitime pour les femmes dès leur adolescence, et dans toutes les couches de la population.

Parmi les conséquences: la baisse de la natalité, le recul de l'âge de la femme lors de la première grossesse alors que la vie sexuelle débute beaucoup plus tôt pour la plupart des jeunes femmes. Il en ressort un net progrès vers le contrôle de la fécondité et vers la liberté sexuelle, et donc dans le choix des femmes pour l'organisation de leur vie professionnelle/familiale.

Pour les jeunes, c'est la plupart du temps un acquis qui ne saurait être mis en cause, et dont ils/elles n'ont pas conscience qu'il est très récent et le fruit d'une lutte.

Quant à la **gratuité**? En Suisse, comme pour toute médecine préventive, la contraception n'est pas prise en charge par les caisses-maladie.

«Avortement libre et gratuit» ?

De nombreux progrès légaux et pratiques ont été conquis dans divers pays occidentaux. En Suisse la pratique progressiste s'est stabilisée

dans un tiers des cantons. Le problème du «tourisme gynécologique» ne fait donc que croître vu les blocages dans les cantons arriérés et les limites d'entrée dans les services hospitaliers des cantons permisifs (restrictions budgétaires d'où rejet des personnes d'autres cantons).

La bataille «légale» stagne depuis 15 ans et les formes de pression politiques, de mouvements et associations...se relâchent. Pourtant, les sondages répétés marquent un progrès constant en faveur d'une libéralisation de l'avortement. Le courant néo-libéral prend en considération les forces conservatrices. La pression exercée par «Oui à la vie» a atteint le Parti radical qui vient de se retrancher en faveur de la solution fédéraliste, alors qu'il avait jusqu'alors activement défendu la solution des délais.

Nouveau terrain: technologie de la reproduction

Alors que la recherche scientifique stagne dans le domaine de la contraception et de l'avortement, i.e. du choix d'empêcher des grossesses non désirées, on se trouve devant une avancée gigantesque et incontrôlée sur le terrain de la lutte contre la stérilité. Le bienfondé n'en est pas en cause. Cependant, la mesure entre les efforts engagés pour la contraception/avortement et d'autre part pour les «nouvelles techniques de reproduction (NTR)» et «techniques génétiques (TG)» ne peut qu'inquiéter sur les mobiles des cercles scientifiques.

Toute la question des NTR/TG doit être abordée dans sa complexité, et non limitée à une «question de femmes». C'est un enjeu pour toute la société, mettant en relief le fossé entre la barbarie vécue par des millions d'êtres confrontés à la survie ou à la mort à cause de la misère, et d'autre part la barbarie «potentielle» de sociétés qui trient à la source les individus «valables», selon leurs propres critères. Une discussion approfondie doit se poursuivre.

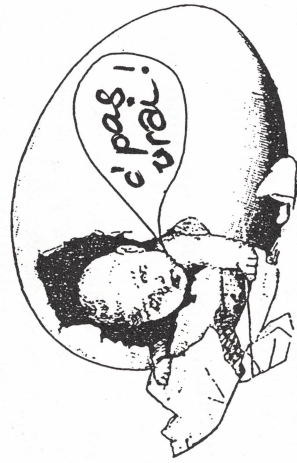
Vers une politique démographique nataliste ?

Faut-il déduire de cette contradiction flagrante entre les carences en matière de contraception, d'avortement, et de couverture sociale de la maternité d'une part, et la vitesse d'introduction des NTR d'autre part, que nous nous confrontons à une politique démographique dé-

libérée pro-nataliste de la part des états bourgeois? En Suisse, il est clair que non. C'est plutôt le fait d'une politique de **responsabilisation individuelle dans tout le domaine social** qui prime. La logique du «moins d'Etat» s'impose toujours plus et peut s'appliquer vu le niveau de vie encore relativement élevé en Suisse. Il existe en même temps une relative autonomie des domaines de la recherche scientifique et médicale.

Quant au problème de l'application des méthodes de reproduction et surtout des techniques génétiques à des fins eugéniques, avec une politique différenciée et contradictoire ici et dans le tiers-monde, il suppose divers niveaux de réflexion. La première, en continuité de la politique de «planification familiale» coercitive imposée depuis un demi-siècle aux pays sous-développés. A l'autre extrémité, en ouvrant les yeux sur un stade de barbarie supérieure: les recherches pour mettre au point une «arme ethnique» capable d'éliminer les «groupes» indésirables. Outre ces applications extrêmes, l'ensemble de la discussion sur les NTR et TG suppose de différencier les divers domaines, et de l'insérer dans le complexe des biotechnologies.

Le timide projet d'une indemnité journalière - sorte de congé-maternité payé - ne peut se comparer aux mesures pronatalistes du gouvernement français «pour le 3ème enfant», ou à l'«allocation à celles qui renoncent à avorter» de RFA ou encore à la campagne agressive du gouvernement Reagan aux côtés des «Pro Life» contre les lois progressistes et la pratique de l'avortement. D'ailleurs en Suisse les cercles patronaux de l'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM) et du Vorort combattent avec leur référendum ce que les Chambres fédérales ont concédé...après 40 ans de bataille pour une assurance maternité. Vive la famille!



«Y'a plus d'enfants»!

Le taux de natalité en Suisse a atteint un des seuils les plus bas d'Europe: 1,5 enfant par femme en moyenne, et même 1,2 à Genève et

Bâle. Un taux de 2,1 permettrait le maintien de la population. Cette baisse ouvre un vaste terrain de confrontations plutôt idéologiques qu'ouvertement pro-natalistes:

- angoisse devant le vieillissement de la population et ses conséquences sociales un chantage face à l'«égoïsme» des jeunes couples;
- en même temps, on continue à remettre toute la responsabilité des naissances, de l'éducation, des soins divers pour les enfants sur le dos des parents, pensons au rejet cuisant de l'initiative maternité: 17%, et au maintien d'un système dérisoire d'assurance-maladie, d'allocations et d'aides familiales;
- les restrictions au niveau des dépenses sociales en infrastructures et le développement de postes précaires (temps partiels, etc.) justifient et provoquent le retour/le maintien des femmes au foyer.

Le courant conservateur exerce sa pression incessante pour le partage traditionnel des tâches au sein de la famille et sur le marché du travail, idéalisant la mère et la famille. Il s'engouffre dans le sillage des discours d'extrême-droite sur la perte d'identité culturelle occidentale, sur la menace de voir disparaître la «race» et la culture blanches, sur les risques de déséquilibre croissant nord-sud. Cependant, ce discours ouvertement nataliste, raciste et mysogine, reste le fait d'une minorité ultra-conservatrice de la bourgeoisie suisse.

«Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants»: un passé qu'on ne peut plus conjuguer au présent.

La fréquence des divorces s'est accélérée ces 20 dernières années et semble maintenant se stabiliser à 1 divorce pour 3 mariages (presque 1 sur 2 à Genève). Plus de 2 divorces sur 3 se font à la demande des femmes qui supportent de moins en moins leur statut de femmes travailleuses + ménagères + éducatrices, cumulant les tâches mais restant marginalisées, et sans place reconnue socialement.

Cependant les conditions actuelles de travail et de salaire réservées à la majorité des femmes ne permet pas, ou très mal, aux conjoints séparés de vivre indépendamment de chacun entraîne une pression économique (indépendamment des facteurs affectifs) réelle au mariage/ou concubinat. Pour les femmes séparées et divorcées cet-

te pression est d'autant plus forte que leur stabilité professionnelle et donc salariale est très précaire. Le divorce ne résoud donc que très partiellement la question de l'autonomie des femmes.

La croissance rapide du nombre de familles dites «monoparentales» cache de fait **une responsabilisation accrue des femmes à l'égard de l'entretien et de l'éducation des enfants**, souvent même depuis leur très jeune âge. Les pères n'ayant souvent que la charge de «pensions alimentaires», même si elle est parfois élevée, elle ne peut se comparer avec une prise en charge quotidienne des enfants, pendant des années.

L'engagement très actif des femmes en faveur du nouveau droit matrimonial montre combien la recherche d'une égalité - mais aussi de la sécurité - dans le mariage reste primordiale.

On peut conclure que la place des femmes dans la société subit ces deux dernières décennies de profondes modifications, tant au sein de la famille que sur le champ économique et social. Cependant la conscience de ces bouleversements - voire ruptures - entre les sexes reste très diffuse. Elle est récupérée par des courants se disant modernistes et concluant à la naissance d'une nouvelle société égalitaire (cf. la mort du patriarcat et le nouvel individu androgyne selon E. Badinter, «L'un est l'autre»).

L'offensive idéologique sexiste resurgit: l'égalité à reculons.

Sous de nombreuses formes, la bourgeoisie occupe le terrain délaissé par le mouvement des femmes, et maintient l'application de l'égalité dans un carcan, voire la détourne en sa propre faveur:

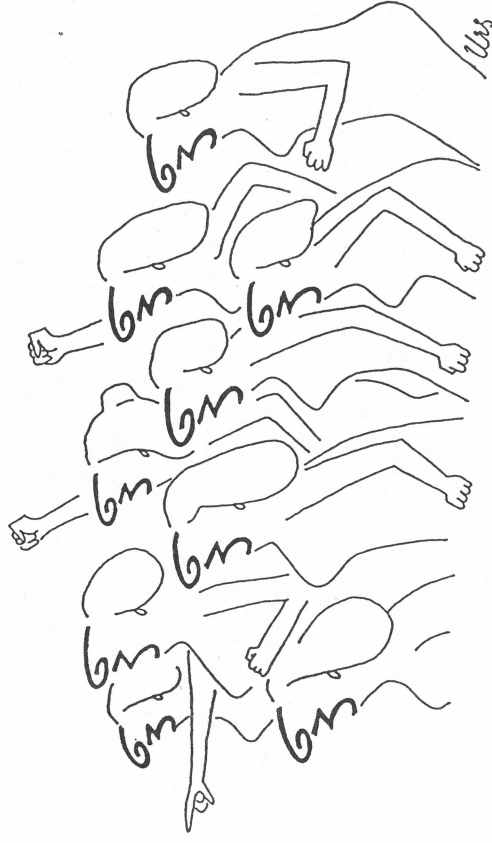
- au nom de l'égalité, les mesures protectrices des travailleuses sont mises en cause par le patronat et l'OFIAMT. La réorganisation flexible du travail, les équipes, le travail de nuit en particulier sont un enjeu capital pour créer de nouvelles conditions d'accumulation de profits. La levée de mesures protectrices datant d'un siècle est posée. Elle est justifiée par la Commission fédérale féminine et par des pans du mouvement syndical et féministe;

- de même, le recul de l'âge de la retraite des femmes se pose comme suppression d'un «privilège», mais aussi comme enjeu économique pour apporter des modifications dans l'AVS sans déboursier un sou.

Les femmes payeraient de fait la 10ème révision de l'AVS;

- par contre, l'intégration des femmes à l'armée bénéficie d'efforts considérables de la part du DMF, en dépit du rejet largement exprimé par les associations de femmes diverses et les autorités cantonales. Les efforts pour faire participer les femmes à la protection civile jouissent des mêmes faveurs.

D'autre part, une réelle offensive idéologique tente d'évacuer les questions de la violence sexiste à tous les niveaux. La révision du droit pénal démontre une ferme volonté réactionnaire de maintenir la soumission sexuelle des femmes en refusant de reconnaître et de punir le viol au sein du couple marié. Soulignons aussi une nouvelle agressivité sexiste dans la publicité, la presse, les commentaires journalistiques.



Pour l'égalité dans la réalité: restons inflexibles !

De part et d'autre, on enterre le féminisme comme courant militant et potentiel revendicatif subversif des rapports établis. Les bourgeois chantent «la mort du féminisme» et les modernistes celle du patriarcat. Deux facettes d'une même volonté de faire taire les revendica-

tions des femmes, revendications considérées comme acquises ou dépassées après le vote pour l'égalité des droits. Ces discours visent à mieux faire oublier les inégalités profondes entre les sexes dans tous les domaines économiques, politiques et sociaux et s'enflamment sur des questions nouvelles telles les technologies de reproduction.

En bref, si les femmes subissent de profondes attaques, si les droits conquis restent formels, voire sont menacés, **il ressort cependant que de plus en plus de mutations sociales sont en cours quant à la place des femmes.** La décennie 75-85 de «La Femme» a rendu **légitimes de nombreuses revendications sur les droits des femmes**, droits que seules quelques femmes des couches sociales et intellectuelles privilégiées exigent. L'impact des droits égalitaires atteint de vastes couches.

Dans l'ensemble du débat de ce Congrès du PSO, on insiste sur la profondeur de la crise économique et sociale et sur le profond désarroi dans la classe ouvrière et le mouvement ouvrier organisé. On doit cependant reconnaître que **les mutations contradictoires** décrites ci-dessus **quant à la place des femmes dans la société vont marquer les tendances de fond de la fin du XXème siècle.** Il est difficile de savoir comment la conscience de ces phénomènes va se développer.

Les facteurs favorisant l'autonomie économique, sociale et sexuelle des femmes sont largement **contrecarrés par un maintien du statut et des fonctions traditionnelles des femmes:** maintien des basses qualifications/bas salaires d'une part, et prise en charge accrue des enfants. Les femmes sont-elles en train de payer très cher ces mutations vu que les conditions d'émancipation restent foncièrement inégales et inférieures dans une société capitaliste patriarcale?

Une démonstration, s'il le fallait encore, que les liens d'asservissement hommes/femmes ne sont dictés ni par le statut économique, ni par la famille/mariage indépendamment, mais bien par la profonde division des rôles entre les sexes, les tâches découlant de la reproduction étant à la charge des femmes presque exclusivement, et déterminant leur statut précaire en permanence.

Ne s'agit-il pas d'un nouvel aménagement, plus subtil, des forces d'oppression et d'exploitation des femmes ?

Les femmes représentent à la fois un potentiel social gigantesque en comparaison des décennies précédentes, du fait de la formation su-

périeure, du moindre nombre d'enfants, d'une aspiration nouvelle à l'indépendance. Mais en même temps, la société de classe, inégalitaire et patriarcale, enferme les femmes dans des structures d'emplois, des charges domestiques et éducatives qui les condamnent à de nouvelles formes de dépendance. La bourgeoisie **réaménage les rapports d'oppression et réadapte en permanence son discours**, la constante étant que les femmes ont la responsabilité première des enfants et qu'elles s'adaptent aux aléas de la conjoncture.

Il en résulte que, même si la conscience des femmes de la légitimité de leurs droits a fait des progrès énormes, la force collective pour les faire valoir reste très faible. Le patronat et la bourgeoisie peuvent profiter de l'atomisation et de l'isolement des femmes, de l'affaiblissement du mouvement des femmes pour imposer ses nombreuses attaques, et appliquer l'égalité à reculons.

Un tel phénomène contradictoire, massif, amène à **se poser la question de la formulation des revendications et concepts de luttes féministes, tenant compte des mutations engagées.** La discussion sur l'articulation des revendications prenant en compte la globalité de la condition de la femme, salariée et ménagère/éducatrice, se pose en de nouveaux termes. La seule réponse autour des infrastructures sociales, du partage du travail domestique, ou encore le salaire pour le travail ménager, ne résolvent nullement la contradiction. En outre, les lieux de prise de conscience des femmes se diversifient énormément, posant la **question des formes du mouvement des femmes aujourd'hui.**

Le mouvement des femmes des années 1970 a su remettre en cause l'image traditionnelle de la femme-mère-épouse soumise, démontrer la double journée des femmes, bloquer la diffusion de la conception et la pratique de l'avortement, imposer la revendication de l'égalité. Mais l'immense espoir d'une société égalitaire se heurte aux contradictions de classes, et à la survivance importante de la domination patriarcale.

Le mouvement des femmes a provoqué une large diffusion de ses revendications, mais aujourd'hui il n'est plus en mesure de répondre aux questions sociales vitales posées par les mutations en cours. Quelles forces sociales vont être aptes à assumer les prochains pas?

Femmes - Politique - Pouvoir

La conquête des droits des femmes progresse

Au cours des 2 dernières décennies, la combinaison de deux composantes du mouvement large des femmes a facilité l'accès à des droits supérieurs:

Tout d'abord, le mouvement pour l'égalité a poursuivi sa lutte vieille d'un siècle sur le terrain des droits démocratiques (vote en particulier) et les droits sociaux. Il a permis, dans la foulée du droit de vote de 1971, la reconnaissance des profondes discriminations...et donc la nécessité d'oeuvrer au niveau légal et social pour les déraciner. Une première étape: les dénonciations, les chiffres, les témoignages. Une seconde: l'inscription des «droits égaux» dans la Constitution fédérale. Mais...faire passer l'égalité dans la pratique suppose non seulement un principe constitutionnel, mais une activité de résistance pour contrer les tentatives de recul imposées par les partis bourgeois (travail de nuit, AVS, ...) ainsi que des actions positives pour aller de l'avant.

La deuxième composante, le «nouveau mouvement des femmes» s'est développé en parallèle, et parfois seulement de manière coordonnée avec le premier. Sa force a été de «**politiser**» la **vie quotidienne des femmes.** Les «**questions de femmes**», le «**privé**» sont devenus «**affaire publique**». Ainsi, la sexualité, l'avortement, la contraception...mais aussi le mariage, le travail gratuit et les rapports de violence dans la famille...ainsi que la dénonciation des viols et diverses violences sociales, ont été ouvertement débattus. **De larges cercles de femmes en ont récolté les fruits.** Les hommes ne peuvent plus se comporter de la même manière.

C'est donc la combinaison d'évolutions structurelles dans le domaine socio-économique et de conquêtes de droits des femmes qui a permis de créer la situation nouvelle que les femmes vivent aujourd'hui.

Ces changements se sont directement exprimés sur le terrain politique. D'une force traditionnellement «conservatrice», la composante féminine de la société s'est progressivement transformée en une force de changement, sous l'impulsion d'une nouvelle place dans l'en-semble de la société, du moins «potentiellement» nouvelle!

Les femmes n'ont en Suisse le droit de vote que depuis 16 ans, au niveau fédéral. Et il survit des poches de résistance patriarcale en Suisse orientale. Comment ont-elles usé de ce droit?

La bataille menée sur des décennies par les femmes des partis radical et social-démocrate essentiellement, issues de couches petites-bourgeoises, a profondément marqué une génération de militantes pour **l'égalité des droits, d'abord civiques, puis pour l'égalité dans la formation/éducation/travail/salaires** (initiative 1975, vote de 1981), et parallèlement pour le **droit à l'avortement**.

Comment les femmes votent-elles ?

Une première interprétation des votes avait conclu que les femmes ne se distinguaient pas des votes des hommes (cf. Femmes et politique, dossier de la Commission fédérale féminine, 1984). Une analyse détaillée a permis de différencier davantage les positions. Il ressort de «Questions au féminin» de la Commission fédérale féminine (I/86) que lorsque les votations portent sur la répartition des droits entre femmes et hommes, la participation des femmes aux scrutins est plus élevée et les femmes votent nettement plus en faveur de l'égalité.

Ainsi, lors du vote pour les **droits égaux en juin 1981**, la moyenne s'établissait à 60%, mais les femmes votaient dans la proportion de 67% pour, et les hommes dans celle de 53%, d'où une différence de position de vote de + 14% entre femmes et hommes. De même pour le nouveau droit matrimonial, la moyenne était de 55%, la différence de + 13%, soulignons alors que les hommes seuls auraient fait tomber ce nouveau droit matrimonial.

En outre, les positions de vote des femmes sont plus progressistes sur des sujets tels que service civil (+ 8% et + 10% aux 2 votations), sur l'énergie, les centrales nucléaires, les transports, les prix, l'ONU.

Le clivage femmes/hommes est bien entendu doublé du clivage gauche + radicaux/UDC + PDC, et du clivage entre couches sociales dont le niveau de vie et culturel est plus/moins élevé, les premières étant toujours plus favorables à accorder une égalité, du moins formelle.

Sur l'initiative maternité, la différence n'est pas significative (+ 2%), c'était avant tout le rejet d'une nouvelle assurance et de ses coûts.

Quant à l'avortement, là les femmes se rangent beaucoup plus du côté des conservateurs (pour la solution des délais, la différence est de -10%...les hommes seuls auraient fait passer l'initiative au-delà des 50%! et sur «Oui à la vie», les femmes ont voté plus en faveur du oui (+4%). Faut-il attribuer ces votes conservateurs à une moins grande tolérance des femmes à l'égard du droit de choisir? à une évolution plus lente des mentalités? à une plus grande résistance à régler un domaine considéré comme privé avant tout? à l'âge avancé de nombreuses électrices?

Dans l'ensemble de l'analyse, il ressort que les femmes ne se rangent pas systématiquement derrière l'avis du mari. Elles choisissent plus consciemment les objets sur lesquels elles vont voter, elles expriment des positions de plus en plus autonomes, parfois même plus progressistes sur de nombreux objets sociaux (droits des femmes, environnement, prix).

Au niveau parlementaire

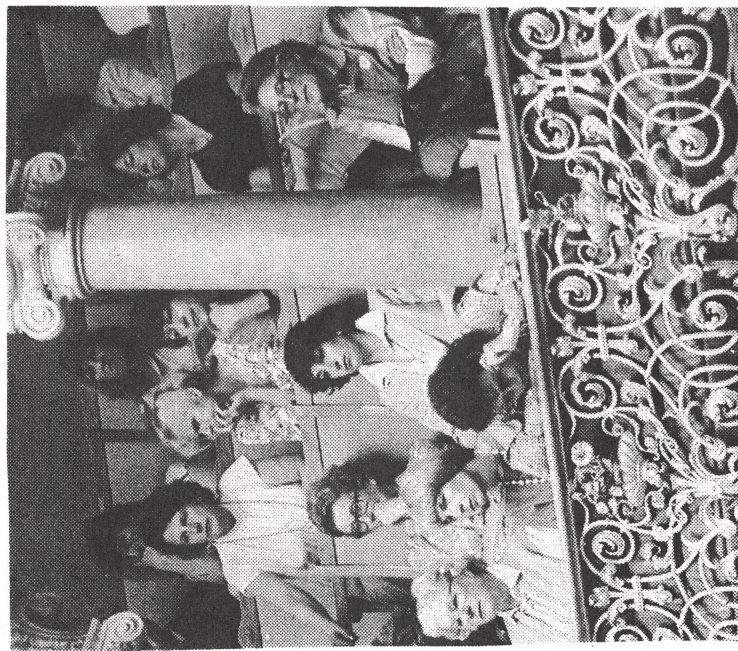
Plus l'instance est élevée, moins il y a de femmes élues. Plus on se dirige à droite, moins de listes offrent de places aux femmes. La gauche fournit plus de candidates et aussi plus d'élues (environ 1/4 pour le Parti socialiste, presque la moitié pour les POCH/PdT/Verts/PSO, pour autant qu'on puisse faire des moyennes sur de si petits chiffres).

Peu de candidates, mais encore moins d'élues. Aux élections communales vaudoises, 16% de candidates sur les listes, mais 13% d'élues. Dans le canton de Berne, le nombre des élues dans les parlements communaux varie entre 12 et 18%; au Grand Conseil, elles sont 15%. Au Grand conseil vaudois, la proportion a même reculé à 9%.

Dans une telle situation, la discussion autour de **quotas de femmes sur les listes et dans les instances** des partis et des institutions, apparaît comme une réponse légitime des femmes **pour contrer la marginalisation des femmes comme personnes**, et par voie de conséquence, **celle des droits des femmes dans les batailles politiques**. L'écho de la campagne pour «une femme au Conseil fédéral», au-delà de la confusion sur la ligne politique, révèle une forte pression à reconnaître les capacités politiques des femmes et donc leur place à tout niveau de décision.

Cependant, à défaut de pression venant de mouvements, d'associations de femmes, de syndicalistes femmes ou de groupes féminins internes aux partis, les femmes même élues restent isolées pour la plupart d'entre elles, et s'affrontent à une machine bien huilée.

L'intégration au ron-ron du consensus happe de nombreuses socialistes, et la bagarre incessante contre les majorités de droite (et d'hommes), bloquant entre autres toute avance des droits des femmes, décourage les plus combattives. Il en découle à la fois une **méfiance accrue** à l'égard des institutions et des partis institués, sièges d'un conservatisme patriarcal solidement ancré, et la **recherche de formes alternatives de s'organiser**. La réponse peut passer par le développement de partis «alternatifs», tel «Freie Liste» (canton de Berne), les quotas (30% au Parti socialiste, 60% au POCH), ou même le lancement de listes de femmes (inter-partis, ou autonomes).



Au Conseil National...mais c'est la tribune des spectateurs(trices)...

Femmes en mouvement... et travail de fournis

La participation des femmes à l'activité politique en général a fortement progressé. L'autonomie, même relative, conquis par l'amélioration du statut professionnel, par la contraception, par la reconaissance de l'égalité des droits, conduit de plus en plus de femmes, vivant seules et même mariées, à «mener leur vie». Qu'il s'agisse de clubs sportifs, culturels ou des nombreuses associations d'entraide ou de réflexion, mixtes, et souvent même ne regroupant que des femmes, un vaste champ social s'est ouvert aux femmes, sous l'impulsion de femmes elles-mêmes. Les divers centres engagés dans l'organisation de «stages de réinsertion professionnelle des femmes» participent aussi à l'élargissement de l'«horizon» de centaines de femmes. C'est sans aucun doute un résultat dans la mouvance du mouvement féministe.

Un mouvement en pleine mutation

Dans un premier temps, le mouvement des femmes a canalisé la majeure partie de l'engagement militant des femmes: prise de conscience de la condition des femmes, prise en charge des questions spécifiques (avortement p.ex.); et cela à travers des regroupements autonomes non-mixtes. **Mais depuis la fin des années 1970, dans un contexte politique où les changements sociaux convoités apparaissent toujours plus lointains, le mouvement autonome des femmes a perdu beaucoup de ses impulsions et de ses forces militantes.** Les luttes et espoirs apparaissent dans une impasse (avortement), les réflexions théoriques s'essouffent, il n'existe que peu de relais féministes dans la jeunesse, l'orientation syndicaliste ou parlementaire absorbe une partie des forces féministes des années 1970.

Le mouvement des femmes, comme force organisée, s'effrite nettement. L'affaiblissement se marque surtout par la rupture de mémoire, rupture de réflexion, rupture des expériences au sein du mouvement femmes entre la «génération des 68-78» et les nouvelles cou-

ches de femmes engagées dans l'activité politique. Déjà en 1978/80, les acquis des MLF/FBB n'ont que très peu été transférés dans l'OFRA. Une partie des fondatrices de l'OFRA s'engagent dans des projets personnels (professionnels ou familiaux), ou politiques (parlement, politique féministe dans les partis) et vident ainsi l'OFRA de sa continuité. Le renouvellement des membres intervient donc au moment où le recul du mouvement des femmes, mais aussi le recul d'ensemble des forces de gauche, s'approfondissent.

Des expériences nouvelles

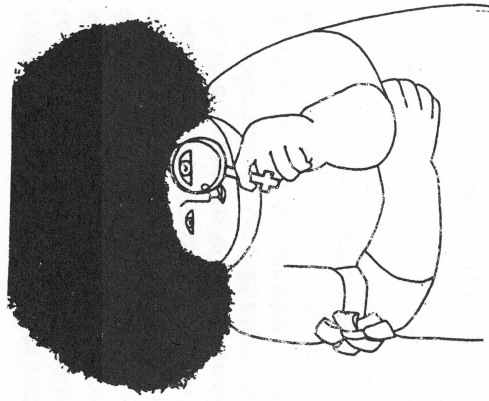
Au cours des dernières décennies, de vastes couches de femmes ont fait l'expérience d'une «nouvelle» place sociale, n'étant plus comme leurs mères, inévitablement confinées au rôle de mère et d'épouse.

Le mouvement des femmes a été et reste un lieu d'expérience et une force sociale collective, à la fois revendicative et agissante. Le travail «de fournis» accompli par les féministes a pénétré largement la société. Si au cours des années 1970, les MLF/OFRA/groupes femmes avaient le quasi monopole de l'activité féministe, représentaient une force centralisée et avaient la parole dans les mass media, aujourd'hui le mouvement des femmes s'exprime différemment.

Il s'agit non pas d'une disparition, mais d'une **mutation importante dans les formes d'organisation des femmes.** L'OFRA ne réussit plus à centraliser ses propres sections, elle a perdu son image de force féministe radicale, et ne s'est pas construite en Suisse romande. En marge cependant, se développent de multiples groupements locaux: FrauenVV/BS, Weiberräte/ZH, BE, Antigena (contre les NTR), MoZ (Mutterschaft ohne Zwang) ZH, Zoug... Ils créent une mouvance féministe réelle en Suisse alémanique, indirectement suscitée par les débats au sein des «Verts» d'Allemagne, mais sans équivalence en Suisse romande.

Si le niveau d'organisation général des organisations mixtes a reculé ces dernières années, on peut relever que par contre de **nouvelles couches de femmes deviennent actives**, en proportion bien plus élevée que parmi les hommes. A noter en particulier l'engagement important de femmes au-delà de la quarantaine, voire de la cinquantaine.

Une stratégie féministe ? Selon quels critères ?



Par leur propre activité, ou conscience féministe même diffuse, les femmes ont acquis des expériences de solidarité entre femmes, solidarité pour comprendre et résister aux agressions de la vie quotidienne, familiale, aux divisions et diverses violences sociales imposées aux femmes. Ces expériences rendent les femmes plus sensibles, plus conscientes des diverses attaques et divisions imposées par des Etats et des gouvernements bourgeois. Mais pas seulement parce qu'elles seraient «naturellement» plus enclines à défendre la vie! Elles s'engagent en conséquence de plus en plus nombreuses dans les comités et mobilisations: pour la paix, SOS Racisme, contre la politique d'asile appliquée par le gouvernement, l'écologie, le Nicaragua ou l'Afrique du Sud. Suite à la catastrophe de Tchernobyl, de nombreuses initiatives «spontanées» sont parties de femmes, même non organisées.

Le point d'accrochage n'est d'ailleurs que rarement la situation particulière faite aux femmes dans ces domaines.

Pour les mêmes raisons, les femmes salariées qui font l'expérience de leurs potentialités hors de la famille, recherchent aussi à développer les formes de solidarité en s'organisant dans les syndicats. Elles n'y cherchent pas seulement un lieu pour défendre leurs conditions de travail, mais aussi un lieu d'échange et d'enrichissement mutuel, un lieu pour combattre l'atomisation individuelle dans la cellule familiale et sur les lieux de travail.

Ce sont là des conséquences profondes du mouvement des femmes, à la fois du mouvement pour les droits démocratiques (vote, égalité), courant égalitariste essentiellement mené par les couches petites-bourgeoises des partis radical et social-démocrate, et en même temps du mouvement féministe autonome non-mixte.

Alors, sur quelles forces compter? Ni le mouvement ouvrier traditionnel, encore profondément macho, ni le mouvement féministe, trop faible, ne répondent aux nouvelles questions de la période. Il n'y a pas de réponse d'ensemble, alors que la bourgeoisie reprend du terrain et mène l'offensive, y compris dans ce domaine qu'elle sait être délicat. C'est donc à la fois sur le terrain de la RESISTANCE et des ACTIONS POSITIVES qu'il faut mettre nos énergies.

Eclatées, dispersées, les femmes sont pourtant toujours là. Elles bougent. Les revendications féministes ont pénétré en profondeur et un «féminisme diffus» existe, comme vague de fond. Elles ne se laissent pas enfermer dans le carcan de la politique traditionnelle, politique.

Il est classique de mettre en concurrence, voire opposition, les revendications dites économiques et celles relevant de l'oppression «spécifique» des femmes, ou en d'autres termes d'opposer les batailles sur le terrain de la production et celles sur le terrain de la reproduction. Cette apparente contradiction paralyse souvent les débats d'orientation et fausse les choix.

Pour débrouiller l'écheveau, sans entrer dans une formulation théorique du débat, essayons de voir en fonction de quels critères la bourgeoisie mène sa politique dans les domaines concernant les femmes? En fonction de quoi intervient-elle sur l'un et l'autre terrain? Ces sphères sont-elles si «autonomes» l'une de l'autre qu'on le prétend souvent?

Deux exemples: l'égalité et le contrôle de la fécondité

La bourgeoisie a lutté d'arrache-pied pendant un siècle et demi contre l'égalité entre femmes et hommes, elle a dû céder progressivement sur l'enseignement, le droit de vote, le droit à l'emploi... suite aux luttes de femmes de la bourgeoisie même et des travailleuses. Confrontées aujourd'hui aux exigences d'égalité sur le plan de l'emploi (formation, embauche, salaires...), elle répond partiellement.

ment aux revendications, et reprend à son compte la notion d'égalité, la vidant de son sens féministe. Elle retourne en sa faveur une revendication que presque personne n'ose plus contester, et la restreint à un **libéralisme égalitaire**. L'**égalité positive** permettant aux femmes d'accéder aux droits supérieurs dans la société (formation, profession, salaires, autonomie sociale, indépendance à l'égard du mariage...) est **retournée au profit du capital**, dans tous les domaines où c'est possible. Ainsi le recul de l'âge de la retraite des femmes à 63 ans est justifié par les bourgeois par la longévité supérieure des femmes, présenté sous couverture d'égalité formelle... mais il s'agit d'opérer une économie financière substantielle et d'équilibrer la caisse AVS. De même, la levée des mesures de protection des femmes contre le travail de nuit supprimerait des «privileges» dépassés accordés aux femmes en raison de leur sexe. L'OFIAMS ne cache aucunement les motivations économiques, à l'ère des nouvelles technologies, les machines doivent tourner 24h sur 24. Pour sa part, la Commission fédérale féminine s'en prend à une législation qu'elle estime être un «privilege discriminatoire» car basé sur l'appartenance de sexe. La FTMH y compris cède. C'est bien de part et d'autre une logique égalitariste formelle, galvaudant le principe de base qui a guidé la lutte pour l'égalité. Les intérêts économiques de la bourgeoisie sont évidents, mais au-delà, c'est le maintien de la division des rôles et même un accroissement des discriminations qui sont en cause.

La position des femmes dans la famille et sur le marché du travail s'en trouvera péjorée. Le capital joue non pas l'un contre l'autre, mais exacerbe à la fois l'exploitation capitaliste et la soumission patriarcale. En l'absence de luttes des femmes, les réformes sont déformées de leur objectif. Nous sommes amené(e)s à reformuler le contenu des activités en faveur de l'égalité. Divers thèmes s'imposent dans la situation politique actuelle: les lois anti-discriminatoires, et surtout **des mesures préférentielles concrètes**, dans tous les domaines, en particulier la formation professionnelle, la flexibilisation de la main d'oeuvre féminine, contre le harcèlement sexuel au travail.

Si l'on analyse les **modifications en cours sur le terrain du travail reproductif**, depuis la contraception/avortement jusqu'aux nouvelles techniques de reproduction, passant par le travail domestique, quels facteurs déterminent les choix politiques de la bourgeoisie? Quels avantages tire la bourgeoisie d'une législation répressive sur l'avortement ou d'un développement incontrôlé des NTR? La bourgeoisie

peut-elle défendre un projet démographique à travers ces domaines, par exemple pour contrer la dénatalité?

Dans le Tiers-Monde, il est notoire que la politique impérialiste vise à intervenir directement, violemment contre l'explosion démographique galopante. Ses moyens sont multiples, coercitifs et imposés avec cynisme (contraception/cobayes, et stérilisations massives imposées sous le chantage, aujourd'hui...) Cependant l'efficacité de toutes ces mesures de planification démographique est très relative.

Par contre, dans les pays développés, il apparaît assez évident depuis environ un siècle de débat sur le contrôle démographique, que seules les mesures sociales substantielles garantissant un revenu aux mères pendant les premières années après une naissance ont pu influer quelque peu sur la courbe de la natalité (politique nataliste des gouvernements français d'après-guerre ou programme actuel en RDA). Or la bourgeoisie suisse n'a jamais opéré dans ce sens, et même au contraire, les lacunes dans tout le domaine de la protection de la maternité sont des pires. Les carences au niveau médical et hospitalier quant à la contraception et l'avortement relèvent plutôt d'une politique d'austérité anti-sociale. Elle se décharge en majeure partie sur les parents en ce qui concerne l'ensemble des frais et l'organisation quotidienne pour la naissance et l'éducation des enfants. Quant aux NTR, elles représentent face à la natalité un phénomène tellement marginal qu'elles ne peuvent interférer de manière significative. La politique démographique de la bourgeoisie suisse passe essentiellement par le contrôle des flux migratoires. En conséquence, la bourgeoisie suisse s'est accommodée du statu quo et du minimum de législation sociale, laissant à la «responsabilité individuelle» des femmes et des couples la majeure partie des choix et des tâches en matière de reproduction. Son intervention dans ce domaine est relativement limitée comparée à de nombreux autres pays aussi différents que la France, la Grande-Bretagne ou la Suède.

Dans l'ensemble, les fluctuations des besoins capitalistes en main d'oeuvre ont pu en Suisse être réglées en jouant sur les deux sources potentielles de personnel: les immigré(e)s et les femmes. En fonction des besoins en main d'oeuvre féminine, la bourgeoisie adapte ses orientations idéologiques sur la place respective des femmes au travail et dans la famille. Elle a un projet social et non seulement économique. Elle doit toujours doser le profit tiré du travail salarié des femmes d'une part et, de l'autre, estimer les conséquences sur les dé-

penses sociales inévitables (infrastructures pour enfants, allocations...) et sur la législation sociale minimale. Cependant, les besoins anarchiques, fluctuants et contradictoires du patronat en main d'oeuvre féminine, rendent très difficile le rôle d'intervention de l'Etat. Le patronat n'a pas des intérêts homogènes, synchronisés et permanents quant à l'emploi des femmes. Les aléas de la conjoncture imposent à la composante féminine de la classe ouvrière une incessante adaptation. D'où l'énorme mobilité imposée aux femmes. Elles se déplacent d'une part entre secteurs professionnels (mobilité horizontale, restreinte aux secteurs non ou peu qualifiés de l'industrie, du commerce et des services, sans promotion). Et de l'autre, elles courent entre le travail salarié et le travail domestique, cherchant en permanence à réadapter les horaires et exigences sur le plan salarial et familial. Cependant, selon un sondage effectué en RFA, et cité par Alice Schwarzer, pour 98% des femmes entre 18 et 28 ans, la profession est leur préoccupation première et non la famille et les enfants. Les pressions exercées par les courants néo-libéraux pour remonter la natalité ont donc bien peu de prise!

Quels sont les moteurs des choix ?

Si l'on débat du travail de nuit ou du temps partiel, du harcèlement sexuel au travail ou des infrastructures, du droit à l'avortement ou des tâches domestiques, où se situe le noeud de l'oppression spécifique et exploitation, non moins spécifique? Qu'est-ce qui est décisif dans les mutations sociales en cours?

Dans une société capitaliste, le profit reste le moteur des choix imposés par la bourgeoisie à l'ensemble de la population, choix imposés sur le marché du travail et par voie de conséquence sur tous les terrains. Pour garantir le taux de plus-value maximum, le capitalisme a besoin de l'exploitation maximale des travailleurs/ses, mais aussi du **moindre coût de reproduction de la force de travail**.

Ce n'est donc ni uniquement la surexploitation éhontée des travailleuses, ni leur oppression comme mère/ménagère/éducatrice qui doivent être dénoncées, démontées et combattues séparément... mais le **va-et-vient d'influences réciproques d'une sphère sur l'autre**.

Les besoins du système capitaliste, non pas vue sous l'angle étroit de l'économie, mais de manière globale, interfèrent directement sur les normes familiales et sociales. Ils orientent le contenu des discours idéologiques relatifs à la famille, la maternité, la natalité, la sexualité, l'éducation...et non l'inverse. Ils modèlent en permanence, et de manière contradictoire la relation entre travail et famille. Aujourd'hui on vante les femmes qui renoncent à un emploi souvent peu satisfaisant pour se consacrer à une éducation de qualité de ses enfants. En plein boom économique, on plaide pour l'autonomie des femmes. Au même moment, le travail à temps partiel, temporaire ou flexible, de même que le travail de nuit sont présentés comme un aménagement souhaité par les femmes pour combiner tâches domestiques et travail salarié. Il est bien clair que **ce qui fait varier les rapports entre les deux sphères, ce sont bien les besoins du système capitaliste pour accumuler plus de profits, donc entre autres, ses besoins en main d'oeuvre féminine. Il apparaît que c'est ce qui se passe sur le terrain du travail salarié qui est décisif, y compris pour déterminer les rapports d'oppression des femmes.**

Et les conflits d'intérêts entre les sexes ?

Cette approche ne rend pas compte de la totalité de la question. Elle est décisive, mais insuffisante. A l'intérieur même de ces rapports d'exploitation, **se jouent en permanence des rapports contradictoires entre les sexes.** Les hommes tirent individuellement et collectivement des avantages, voire des privilèges, de la division sexiste des rôles. En bref, sur le terrain du travail, priorités à l'emploi et à la formation qualifiée, promotion, salaires supérieurs... Sur le terrain familial, prise en charge réduite ou nulle du travail domestique et éducatif, statut social déterminant celui de la famille, pouvoir sur les membres de la famille allant jusqu'aux diverses formes de violences... Ces conflits entre femmes et hommes à l'intérieur même des rapports de classe sont donc profitables aux hommes. Ils en tirent des avantages individuels immédiats, et jouissent aussi d'un statut collectif dominant. C'est par conséquent un facteur décisif de division des intérêts communs des salariés, affaiblissant leur rapport de force face au patronat, qui profite de la hiérarchie entre les sexes. En outre, cette di-

vision joue un rôle de frein à la prise de conscience que femmes et hommes ont des intérêts communs à défendre. L'intériorisation différenciée par les femmes et par les hommes des droits différents liés aux sexes sert directement les **hommes** dans le maintien de leurs privilèges. Elle renforce par conséquent le **patronat** dans la division du travail pour une accumulation accrue de profits.

Les femmes ont donc, à chaque étape des luttes, besoin de formuler une analyse qui rende compte à la fois de l'**oppression combinée de classe et de sexe, et de formuler des revendications tenant compte de cette imbrication permanente**. Il en découle qu'on ne peut réduire la lutte des classes au terrain des rapports de production, et la lutte des sexes à celui de la reproduction.

Egalité ou mesures préférentielles ?

On mesure les changements sociaux en cours. On se confronte à l'offensive néo-libérale qui met en place un dispositif de remise en cause de droits, considérés comme «privileges injustes», à une résistance bourgeoise sous couvert d'un libéralisme égalitaire. Ainsi, les «droits égaux» sont formellement acquis, des concessions sont faites, mais la substance même du principe d'égalité est galvaudée, le contenu social, collectif de ces droits est limé.

On ne peut pas plus attendre naïvement une politique en faveur des femmes de la part des autorités fédérales ou du patronat...qu'on peut espérer une politique verte de la part de Sandoz ou de Ciba-Geigy!

Pour **déraciner les discriminations**, il ne suffit pas d'aligner les catalogues d'inégalités. Ce travail de dénonciation a beaucoup avancé ces dernières années. Les instances fédérales y ont efficacement contribué. Une bataille à long terme pour imposer dans la réalité l'égalité sociale des femmes est à poursuivre. L'inscription dans la réalité passe par des changements sociaux, par des batailles précises. **Revenir à l'égalité ne suffit pas. Des mesures préférentielles, des actions positives, des droits compensatoires sont maintenant indispensables.** La décision du Tribunal fédéral (14.5.1987) en faveur des infirmières zurichoises nous y encourage!

Si nous
sommes,
solidaires, nous
les autres vont
être tout petits
comme nous !



MADAME

**MANIFESTE
ANTI-
DISCRIMINATOIRE :
ACTIONS ET
MESURES PREFERENTIELLES**

Du principe à la réalisation!!!

Un article constitutionnel, c'est un acquis. Mais son inscription dans la Constitution ne garantit nullement son application dans les faits. Ainsi l'inégalité entre les sexes vit et survit, dans tous les domaines, en dépit de l'art. 4 al. 2 de la Constitution fédérale, voté le 14 juin 1981 par la majorité du peuple suisse.

«L'homme et la femme sont égaux en droits.

«La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail.

«Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.»

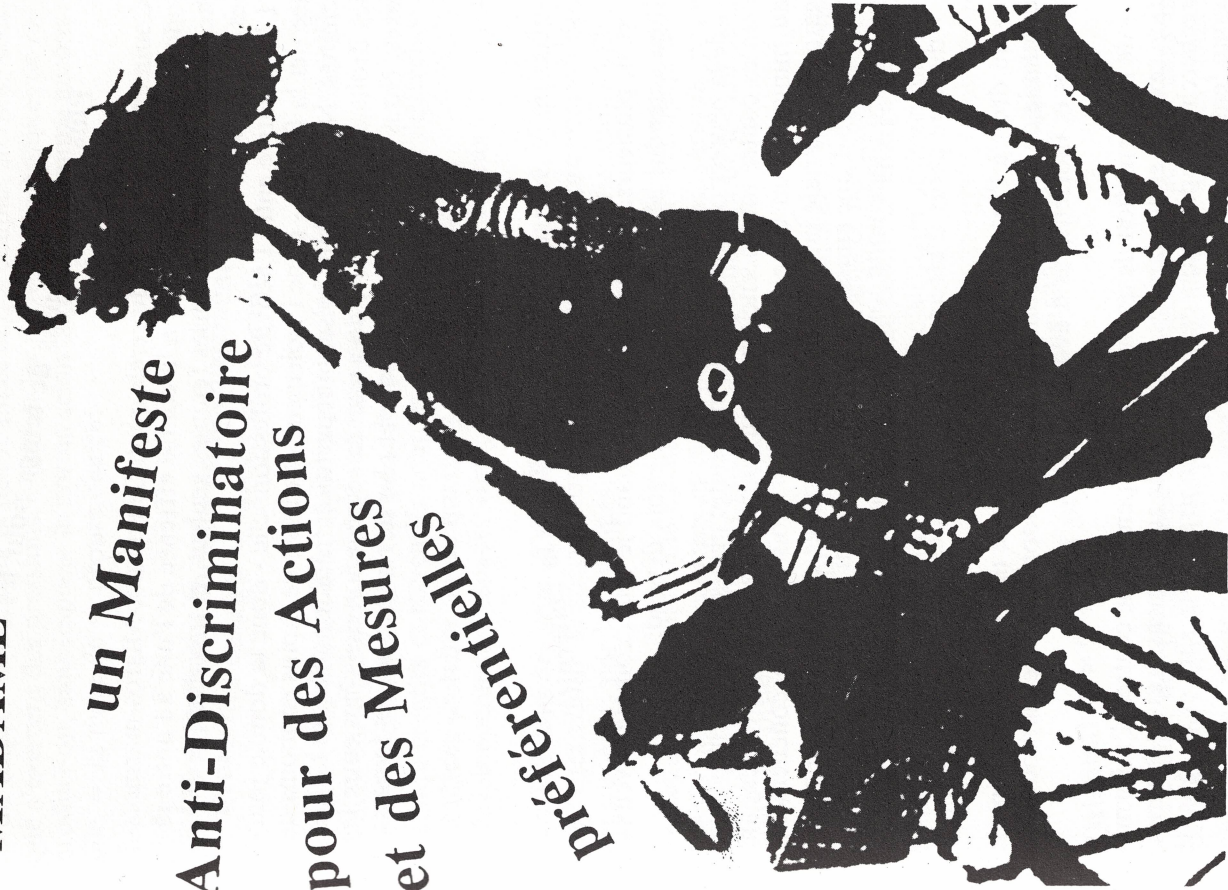
Reconnaître l'existence de discriminations dans la réalité quotidienne ou dans les lois, est un premier pas. Les déraciner reste à faire. C'est une longue lutte des femmes qui se poursuit depuis un siècle, avec, depuis 1981, le principe explicitement inscrit dans la Constitution fédérale. Mais les racines de la société patriarcale s'enfoncent dans les siècles et millénaires de l'histoire de l'humanité. Le respect des droits sans discrimination de sexes n'émergera pas d'un simple appel à la bonne volonté. Ni les lois, ni les hommes, ni même les

femmes, ne révolutionneront spontanément des rapports profondément inégaux. Les modifications de lois, les réglementations égalitaires ont leur utilité, c'est indéniable. Mais ce sont essentiellement les changements sociaux qui offriront un contenu émancipateur, égalitaire et solidaire entre femmes et hommes.

Pour déraciner les inégalités séculaires, pour imposer le respect des droits des femmes, des *mesures préférentielles, des actions spécifiques, des «discriminations positives»* sont nécessaires. Divers jugements aux USA ou en RFA viennent d'admettre explicitement que des mesures préférentielles ne sont pas contraires au principe d'égalité, mais qu'au contraire, elles sont nécessaires pour *compenser* la somme de discriminations quotidiennes.

MADAME

un Manifeste Anti-Discriminatoire pour des Actions et des Mesures Préférentielles



Plus d'espace, plus de temps pour les femmes

Comment nous libérer du cercle quotidien boulot-Migros-marmots-dodo? Comment échapper à la course effrénée de l'une à l'autre tâche, alors que de nombreuses femmes veulent, et travailler, et avoir des enfants.

L'alternative entre l'activité professionnelle - donc la double journée - et la famille - donc l'isolement - satisfait de moins en moins de femmes. Nous voulons briser la répartition traditionnelle des tâches, des droits et des devoirs, déraciner la ségrégation des rôles entre les sexes. Nous voulons plus d'espace et plus de temps pour les femmes.

Libre choix de la maternité

«Un, plusieurs enfants, si je veux, quand je veux, comme je veux». Bien entendu! Mais notre liberté de choix dépend:

- de la protection sociale de la maternité: protection des femmes enceintes contre tout licenciement au cours de la grossesse et pendant au minimum un congé-maternité de 4 mois après l'accouchement, garantie salariale intégrale pendant ce congé et droit à un congé parental payé d'une année. NON au référendum de l'USAM et du Vort contre l'indemnité journalière aux nouvelles accouchées.

- du libre choix d'effectuer des diagnostics prénataux.

- du droit à l'interruption d'une grossesse non désirée, sur simple demande de la femme concernée, et développement de méthodes indolores et inoffensives d'avortement.

- de l'information de qualité: développement de centres d'information sexuelle et de planings, subventions aux dispensaires de femmes, recherches et diffusion de moyens contraceptifs sûrs et de qualité pour femmes et hommes.

- du respect du libre choix des femmes et des couples stériles, sans que s'exercent des pressions, à utiliser les nouvelles techniques de reproduction, sans imposer la norme selon laquelle «la femme accomplit = la mère de sa propre chair»!

Infrastructures sociales et aménagement de l'espace vital Droits des enfants = droits des parents

- Créer des infrastructures de qualité où les enfants font les expériences enrichissantes de vie communautaire:
· crèches et haltes-garderies pour les petits;
· centre créatifs et récréatifs adaptés aux enfants d'âges différents;
· cantines scolaires ou de quartiers pour les écolier(e)s;
· développement d'espaces verts, terrains publics de jeux.

- Vivre dans des appartements spatiaux et bon marché, ce qui signifie lutter contre la spéculation foncière, contre l'appropriation des centres-villes par les banques, le commerce et le trafic automobile.

- Réduire au minimum la circulation de voitures privées, responsable de nombreux accidents et de la pollution atmosphérique: pour des transports en commun gratuits, en particulier pour les enfants, pour des pistes cyclables protégées.

Tous ces aménagements d'infrastructures sociales et du cadre de vie garantissent une qualité de vie pour les enfants et pour les parents. Les femmes, qui ont la majeure partie du temps la charge des enfants, y gagneront et pourront mieux choisir leurs activités professionnelles.

Orientation scolaire et professionnelle sans préjugé sexiste

L'égalité des programmes scolaires (maintenant acquise dans la plupart des cantons) ne suffit pas pour que les filles aient les mêmes chances professionnelles. Bien que réussissant mieux leurs études en

général, les filles restent préférentielles au niveau de la formation professionnelle et sur le marché du travail.

Pour contrer l'orientation sexiste, la répartition «naturelle» des métiers selon les sexes, des mesures spécifiques sont nécessaires, telles que:

- . l'information spécifique des filles, des parents, des enseignant(e)s, sur les possibilités professionnelles dans tous les métiers;
- . une formation spéciale des orienteurs/trices professionnels;
- . du matériel de promotion de toutes les professions présentant instinctivement femmes et hommes, tant de la part des services d'orientation que des associations professionnelles et entreprises, et dénonciation de toute image et présentation sexiste d'un métier;
- . des actions et mesures préférentielles, des quotas d'accueil de filles dans des professions traditionnellement masculines, des actions positives favorisant l'entrée de filles dans des ateliers publics;
- . une revalorisation générale des professions «typiquement féminines» et l'amélioration des conditions de travail et de salaire de ces branches.

Les chances devant l'avenir professionnel ne seront jamais égales sans mesures préférentielles compensant les préjugés sexistes.

Formation professionnelle de qualité

De plus en plus de femmes vivent de fait indépendantes, responsables de leur propre entretien, et souvent de celui de leurs enfants. Le métier et le salaire sont aussi vitaux pour l'identité personnelle que pour satisfaire les besoins matériels.

Par ailleurs, l'introduction des nouvelles technologies dans de nombreux métiers tend à renforcer la ségrégation sexuelle du travail et souvent aggrave les conditions de travail, en particulier dans les branches à majorité féminine, les moins qualifiées et où les travailleuses immigrées sont le plus nombreuses... Pourtant ce n'est pas inéluctable, les nouvelles technologies ne conduisent pas inévitablement à cette situation.

L'égalité professionnelle se prépare tout au long de la formation scolaire et professionnelle. Au sein même des écoles professionnelles, des écoles de métiers et ateliers publics, des mesures spécifiques, des cours réservés aux femmes sont nécessaires, en particulier dans

les nouvelles technologies, pour dépasser collectivement les appréhensions et réticences héritées de l'éducation. Les expériences isolées, les aventures de quelques pionnières ne peuvent suffire. Des quotas de places réservées aux filles dans les branches techniques permettraient l'expérience collective.

Mesures d'aides préférentielles à toute femme qui veut retravailler ou se perfectionner.

Après un divorce, à cause du chômage, après une période d'interruption d'activité lucrative, à cause de l'introduction de nouvelles technologies au travail, pour accéder à un poste à responsabilité, pour sortir d'une activité professionnelle pas ou peu qualifiée, les femmes ont droit à des mesures préférentielles de recyclage et de perfectionnement

professionnels:

- . développement et subventionnement de centres de réinsertion professionnelle;
- . suppression des limites d'âge pour commencer une formation professionnelle, un apprentissage ou des études;
- . organisation de cours et stages de remise à niveau scolaire;
- . création de fonds de formation et droit à des bourses de perfectionnement ou salaire minimum de formation continue et de recyclage, en lien avec l'assurance-chômage;
- . mise à disposition des centres de formation, ateliers publics ou écoles de métiers pour des recyclages de femmes, à plein temps ou en cours d'emploi;
- . quotas d'accueil de femmes qui veulent se recycler.

Embauches préférentielles de femmes

Il ne suffit pas d'avoir une formation professionnelle ou un diplôme, pour être engagée. Même à qualification égale avec un homme! Souvent même les femmes sont embauchées en-dessous des quali-

cations acquises. Alors que le statut de «père» favorise un avancement, celui de «mère» constitue souvent encore un handicap.

Seules des mesures préférentielles, des «discriminations positives», des quotas visant à relever la proportion de femmes dans certaines branches ou à des niveaux plus élevés de promotion, permettront de corriger les profondes inégalités des femmes sur le marché de l'emploi.

Mesures préférentielles pour l'embauche et la promotion des femmes au sein des entreprises, des services et administrations publiques. Offres d'emploi adressées indistinctement aux femmes et aux hommes, voire priorité aux femmes.

Salaires égaux pour tous travaux de valeur égale

Alors que les inégalités existent de manière criante, trop peu de plaintes ont été déposées. Les femmes sont sujettes au chantage patronal, à la menace du licenciement et au chômage, et aussi à la pression des collègues masculins. Celles qui ont osé se battre ont souvent perdu leur emploi. Il est bien souvent difficile de prouver que les postes sont «égaux» vu la ségrégation professionnelle, la répartition entre branches. Les organisations syndicales, à majorité masculine, n'ont pas encore acquis assez de force pour que la défense égalitaire des femmes et des hommes soit garantie.

- . Droit de porter plainte pour les organisations ou associations représentant les intérêts des travailleuses;
- . Mesures spécifiques pour revaloriser les postes féminins dans les grilles de qualifications, les classifications salariales, dans les conventions collectives et les règlements de personnel;
- . Suppression des basses catégories salariales où sont reléguées la majeure partie des femmes;
- . Salaire minimum garanti.

Réduction du temps de travail et aménagement collectif du temps

Les femmes «s'arrangent» toujours pour combiner, pour concilier les tâches ménagères-éducatives et leur activité professionnelle. Le

manque d'infrastructures d'accueil pour les enfants les contraignent à jongler avec leur temps. Les temps partiels, les contrats temporaires, les interruptions professionnelles sont autant de handicaps à la promotion professionnelle des femmes mais limitent aussi les droits des femmes dans les assurances sociales (AVS, caisses de pension).

Tout d'abord, **réduction massive du temps de travail pour tous et toutes**: 40 heures immédiatement, vers les 35 heures sans diminution de salaires, et avec embauches compensatoires.

Mais aussi **répartition entre femmes et hommes**

- . du temps de travail professionnel, salarié
- . du temps de travail domestique et éducatif, gratuit,
- . et du temps de loisirs, de détente, d'activités sociales.

...sinon, chaque heure de loisir supplémentaire pour l'homme est une heure de travail domestique de plus pour la femme!

...chaque temps partiel féminin devient une excuse pour l'homme de ne pas partager les travaux domestiques!

...chaque horaire «flexible» imposé revient à économiser en infrastructures sociales et à surcharger les femmes!

Réduction et répartition du temps de travail salarié et domestique vont de pair avec le développement des infrastructures sociales. L'aménagement collectif du temps permet de répondre aux aspirations et aux besoins individuels - et collectifs - des femmes et des hommes. C'est un moyen pour favoriser la répartition du temps et des charges, pour faciliter le choix des activités culturelles, sociales, syndicales ou politiques de chacun.

Interdiction du travail de nuit et du dimanche et limitation stricte du travail par équipes

Dans tous les secteurs où le travail, en dehors des heures de jour et de la semaine de 5 jours, n'est pas socialement nécessaire, le travail de nuit, du week-end et par équipes tournantes doit être interdit.

Les nouvelles technologies, souvent à l'origine de la flexibilisation du temps de travail, doivent au contraire être développées pour améliorer les conditions de travail. La déréglementation du travail porte préjudice aux travailleuses/eurs dans leur santé physique et psychi-

que, leurs conditions de vie sociale et affective, mais affecte aussi leurs proches. La flexibilité imposée du travail n'a la plupart du temps que le profit maximal comme impératif. Le bien-être des salariés, le libre choix des formes et des horaires de travail ne sont pas respectés.

Contre la levée des mesures protectrices du travail des femmes: reformulation de la Convention no 89 de l'OIT dans le sens d'une extension de l'interdiction aux hommes.

Egalité juridique

Depuis l'inscription de l'art. 4 al. 2 dans la Constitution fédérale, les inventaires des discriminations quotidiennes s'empilent à tous les niveaux. Les inégalités juridiques aussi font l'objet de projets de révision, mais très lentement. Le rejet du projet de «lois antidiscriminatoires» au Conseil national renvoie à des batailles sujet par sujet, à chacun des niveaux de compétences fédéral et cantonal.

A titre d'exemple, exigeons la «qualité pour agir» pour les organisations et non seulement pour les femmes lésées en matière d'inégalité salariale, dénonçons le respect du fédéralisme invoqué par le Conseil fédéral pour ne pas intervenir en faveur du droit de vote des femmes en Appenzell, ou encore revendiquons l'imposition individuelle des salarié(e)s indépendamment de l'état civil et sans faveur ni au mariage ni au célibat! Moults inégalités juridiques restent à étudier.

Assurances sociales indépendantes du sexe et de l'état civil

Tout le système de sécurité sociale continue à traiter inégalement les femmes et les hommes, et même les femmes entre elles selon l'état civil. La femme reste considérée comme «appendice de l'homme», dépendante d'un mariage, bien qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas pour une large proportion de femmes, restées célibataires ou divorcées.

- Suppression des 10% de cotisations supplémentaires pour les femmes dans les caisses-maladie;
- Age de la retraite à 60 ans pour les femmes, 62 ans pour les hommes, vers un droit à la retraite pour tous à 60 ans, NON à toute égalité à rebours, rejet de la 10ème révision de l'AVS sur le dos des femmes;

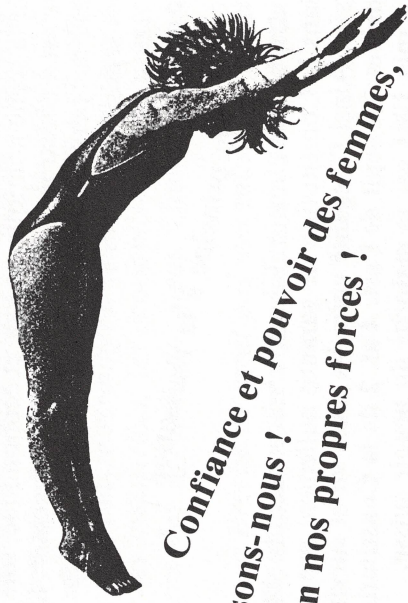
Egalité des droits entre femmes et hommes et entre toutes les femmes dans le système AVS, droit à une rente séparée.

Dénonciations et sanctions à l'encontre de toute violence contre les femmes.

Nulla part, à aucun moment de leur vie, les femmes sont à l'abri de violences. Dans la rue, au travail, dans la famille, les femmes de tous âges subissent des violences diverses et sévices sexuels. Une dénonciation systématique de tels crimes contre les femmes doit être possible. La publicité, la publication d'articles de presse, les émissions radio, tv, utilisant des images ou un langage dégradants des femmes, et incitant directement ou indirectement aux violences sexistes, doivent pouvoir être interdites sur plaintes de femmes et associations féminines.

La révision du code pénal entend museler les femmes violées par leur propre mari. Seuls les viols hors du couple seraient punissables et le viol conjugal protégé! C'est une grave atteinte à l'intégrité personnelle, à la libre disposition de leur propre corps et à la liberté sexuelle des femmes.

Viols dans la rue, au travail, dans la famille, violences et harcèlement sexuel partout, toutes ces violences quotidiennes supposent le **développement de lieux d'accueil spécialisés pour femmes battues, violées, violentées, abandonnées, des services de prise en charge matérielle et psychologique, ainsi que de soutien des femmes pour dénoncer les violences diverses et porter plainte contre les agresseurs.**



**Confiance et pouvoir des femmes,
osons et imposons-nous !
Confiance en nos propres forces !**

Pour une politique solidaire, féministe, égalitaire, écologiste et pacifiste !

- Confiance et pouvoir **pour défendre nos propres droits** sur la scène politique, dans les institutions, dans les partis et syndicats, dans les associations et milieux culturels, et surtout hors du champ traditionnel;
- . mesures préférentielles pour favoriser la prise de parole, la représentation numérique des femmes, et l'accès à des postes de responsabilité;
- . soutien aux projets alternatifs de femmes dans le droit, la médecine, la culture, la formation, etc.;
- . création et développement de **bureaux pour les droits des femmes**, comme instances de surveillance des lois, comme centres de promotion des droits des femmes dans tous les domaines, ayant des compétences et des pouvoirs réels pour l'application de l'égalité des droits.
- Confiance et pouvoir des femmes **pour défendre l'humanité contre la barbarie croissante**: de plus en plus nombreuses à s'engager pour la protection de l'environnement, pour la paix, pour les droits des réfugiés et des peuples opprimés, nous contribuons à construire une société plus humaine et solidaire.

Aujourd'hui, alors qu'évolue et se transforme la place des femmes sur la scène politique, sociale et économique, **une alternative féministe est à construire, à formuler, à expérimenter**. Des actions collectives nous permettront de faire entendre haut et fort la **voix et l'utopie des femmes. OSONS !**

Du principe à la réalisation !

Un article constitutionnel, c'est un acquis. Mais son inscription dans la Constitution ne garantit nullement son application dans les faits. Ainsi **l'inégalité entre les sexes vit et survit, dans tous les domaines, en dépit de l'art. 4 al. 2 de la Constitution fédérale, voté le 14 juin 1981 par la majorité du peuple suisse.**

Succès patronaux et vie ouvrière :

LE REVERS DE LA SWATCH

Qui n'a pas entendu parler du miracle de la Swatch? Après la saignée de la crise horlogère, cette nouvelle montre fait un tabac. Commercial bien sûr, et donc de jolis profits. Tout l'avenir de l'horlogerie suisse, ébranlée par les nouvelles technologies et la production de masse étrangère, serait dans ce joujou miracle. Et - pour les industriels, les économistes et la presse docile - dans le sens des affaires du Sieur Thomke, patron d'ETA.

Décidément athée, la Brèche ne croit pas aux miracles. Et en discutant avec Marinette, ouvrière chez ETA, elle lève un peu le voile de l'imposture.

ENTRETIEN AVEC MARINETTE

La Brèche: M. Thomke vient d'être élu le "Biennois 1985" pour avoir contribué au sauvetage de l'horlogerie. Toute la presse parle du miracle de la Swatch. 10 millions de montres ont conquis le monde. 50 000 par jour sortent des chaînes d'ETA à Granges, où tu travaillais. Qu'en penses-tu ?

Marinette: En fait de miracle, c'est un vrai scandale cette nomination. Le *Journal Biel-Bienne*, qui a patronné l'affaire, a même reçu des téléphones de protestation. On leur offre volontiers notre place de travail un moment et après ils jugeront mieux le miracle.

Voilà comment en tourne. Pour que les machines produisent à plein rendement, on nous impose le travail par équipes, en attendant l'autorisation de nous faire travailler de nuit. L'équipe du matin travaille de 6h à 14h, celle du soir de 14h à 22h. Pour la première équipe, la prime a été supprimée, ce sont les privilégiés, disent-ils. Pour celle du soir, une prime de 20 o/o, et pour les "rotatifs", ceux et celles qui alternent matin/soir, un "sucre" de 15 o/o. L'année dernière, la prime était plus forte.

Les primes ne servent qu'à nous coincer. S'il n'y a pas assez de production, ils font venir des femmes dès 5h du matin, avec 25 o/o de prime pour cette heure-là. Ils disent qu'il y a des volontaires, c'est pas volontaire puisque les salaires sont si bas, et les gens ont des dettes. Ils sont sûrs de leur coup. Ils nous mènent comme du bétail. Résultat : les gens sont malades. En moyenne vingt par jour, parfois même une trentaine. C'est énorme. C'est le seul moyen de dire : "Je n'en peux plus."

* **Malgré les primes, les salaires restent insuffisants à ton avis ?**

— J'avais 2200 francs, j'étais une des mieux payées. Mais c'était déjà 200 francs de moins qu'à la Rolex. En général, le salaire mensuel tourne autour de 1800 francs, plus la prime d'équipe. Sinon, tu as un salaire de base d'environ 1650 francs, plus la prime d'équipe, plus la prime de rendement. Mais on n'arrive presque jamais à 2000 francs net à la fin du mois. Au 1er janvier 1986, ils ont dû donner 100 francs de réajustement. Mais ils ont supprimé le repas gratuit. Ils économisent ainsi 150 francs. On y perd au niveau du salaire, mais aussi au niveau santé. On préfère "manger sur le pouce" car le resto est trop cher. On sait que c'est malsain, mais vu qu'on a toutes des obligations familiales et que l'augmentation des prix dépasse le renchérissement, c'est de nouveau les femmes qui trinquent.

* **Comment ETA réussit à produire les 50 000 montres par jour ?**

— On doit être environ 250 à ETA Granges. La production directe, ce sont les femmes qui la font. Dans une équipe il y a environ quinze femmes et trois mécanos. Ils embauchent des femmes parce qu'on est plus habiles et plus rapides pour ce travail minutieux. Les mécanos nous dépannent, mais souvent ils doivent aussi nous aider, car on ne tient pas le rythme. Maintenant, pendant la période de pause, quand les ouvrières quittent l'atelier, les machines ne s'arrêtent pas. Deux ou trois femmes doivent rester et s'organiser pour contrôler chacune trois ou quatre machines à la fois. Les cadences sont toujours plus folles. On est toujours plus fatiguées.

* **Tu parles toujours des femmes, n'est-ce pas pareil pour les hommes ?**

— Non. Eux, ils travaillent moins dur que nous. D'abord, très peu doivent faire les horaires d'équipes. La plupart font les heures normales depuis 7h, surtout les chefs.

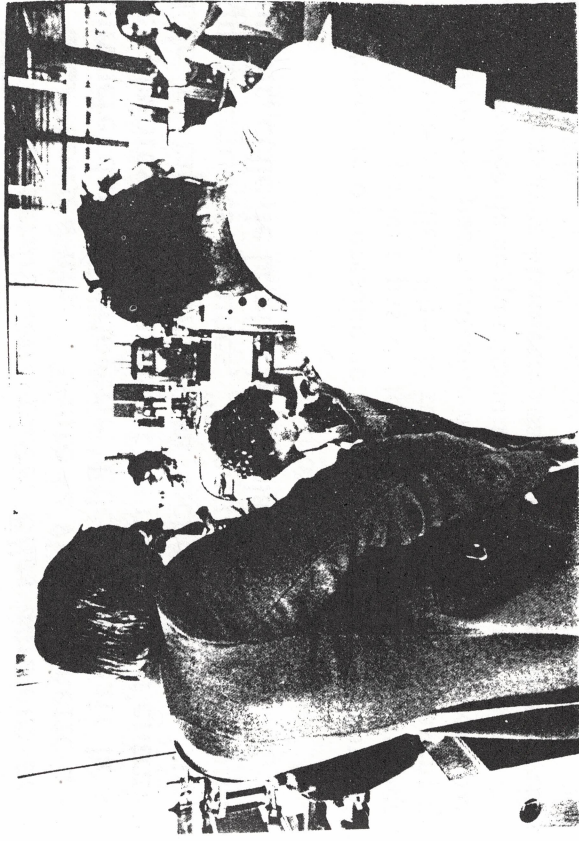
De plus, notre travail est trop lourd et très pénible. Les caisses à transporter sont très lourdes pour nous. Le rythme nous presse toujours. Par exemple, quand un mécano vient pour préparer une panne, il nous explique qu'il ne faut pas faire tel geste, car c'est dangereux. Mais il ne peut pas comprendre. On fait au plus vite. Lui, il n'a pas idée ce qu'est le rendement. On a l'impression qu'il ne fait rien. C'est nous qui produisons tout.

* Et comment résistez-vous à ces cadences ?

— Le pire, c'est le système de travail par équipes. Tout a été bouleversé pour moi. Au niveau santé, toutes les femmes se plaignent d'une fatigue extrême. Nous n'arrivons pas à récupérer. On perd le rythme des repas et du sommeil. Pour être en forme et se lever à 4h30 le matin (il faut compter que nous avons au moins une demi-heure de trajet chacune), il faudrait se coucher très tôt le soir. C'est vraiment injuste, ça nous coupe de tout. Si on fait l'équipe du soir, on est de retour presque à 23h. Tout est fermé. De toute façon, toute la vie est perturbée, on devient nerveux et notre entourage en souffre. C'est un sacrifice énorme. L'Homme est vraiment le plus idiot de la Nature. Le soir les fleurs se ferment et les animaux vont se coucher. Le soleil et la lumière nous influencent comme le reste de la nature. A cause de ce stress permanent, beaucoup de femmes se sentent en crise. "*On ne se voit plus avec mon mari, il faut payer pour les études des enfants..., alors les tensions se développent..., mais on n'a pas les moyens de divorcer*", me disait une collègue.

Mais le pire de tout, c'est que le travail est tellement banal qu'il n'a aucun sens. Il nous arrive d'avoir honte de dire "*Je suis de la Swatch*". On nous considère comme seulement bonnes à ça, comme les "*rescapées de la crise horlogère*". Et à la boîte, ils osent dire qu'on joue au Lego !

Ils sacrifient notre santé, notre avenir pour sauver leurs millions.



«On est toujours rien»

Dommage que les femmes ont tellement peur de perdre leur place. Elles auraient beau coup à dire." Toute sa vie, Marinette a été ouvrière dans l'horlogerie. Elle en connaît la vie, les plaintes, les jalousies et les moments d'entraide. Elle partage volontiers sa riche réflexion sur le quotidien des femmes, "la petite ouvrière" comme on dit, celle de la plus basse classe sociale.

Personne ou presque ne leur prête attention. Même elles-mêmes ne parlent pas de leur travail tant elles ont perdu confiance en elles. Elles le fuient. Leurs enfants savent que "maman (ou papa) travaille à l'usine", mais ils n'ont pas la moindre idée de ce qu'elle ou il y fait.

Entrons, avec Marinette, dans ce quotidien des ouvrières de la Swatch.

«MECONTENTES DU MATIN AU SOIR»

Indéniablement, c'est d'abord une profonde insatisfaction qui s'exprime : les salaires trop bas, les cadences infernales, la fatigue cumulée. Le mépris pour les chefs aussi, et le sentiment d'injustice. "C'est pas une vie, ça. Ils nous mènent comme du bétail, ils sont sûrs de leur coup" — dit-elle en parlant du système des primes selon les équipes.

Mais très vite, l'insatisfaction franchit le seuil économique pour se porter sur des aspirations de type qualitatif. "Quand elle a touché sa paye de fin décembre, 1790 francs net, une collègue a directement pris la porte et envoyé sa dédite. S'éreinter pour si peu, elle n'en pouvait plus." La dévalorisation du travail est telle que l'ouvrière se sent impuissante, seule avec sa révolte. Elle change de boîte, gagnera peut-être 100 francs de plus, mais "tout est bloqué, on n'a aucune chance de s'en sortir".

Bloqué parce que "beaucoup de femmes seules ou divorcées n'ont pas le choix. On est nombreuses dans ce cas, avec charges familiales". Bloqué aussi parce que "tous ceux qui ne "rendent" pas assez sont éliminés... on ne peut même pas revenir aux horaires normaux, même pour motifs de santé". Bloqué enfin parce que "nous sommes des "rescapées" tout juste bonnes à faire ça... jouer au Lego".

Alors comment imaginer s'en sortir ? Où trouver l'espace pour une formation ? Et pour faire quoi ? Le contenu du travail, voilà le cœur du problème.

«UN TRAVAIL VIDE DE SENS»

"On dit toutes qu'on est très fatiguées. Mais c'est un travail tellement banal qu'il n'a aucun sens. C'est ça qui te vide. Plus que de travailler en soi. Plus que le travail du

ménage en soi. C'est le complexe d'infériorité, au travail comme dans le ménage. La vie culturelle nous abaisse partout..."

Et Marinette compare l'attitude des collègues masculins face au travail : "Les hommes, par exemple, sortent facilement de l'atelier pour parler. Mais nous, on n'ose presque jamais. L'homme, on lui a appris à décider, à dominer. Il a moins de problèmes dans la vie sociale. Nous, dès toutes petites, on nous habitue à ces petits travaux et au fur et à mesure, les femmes s'écrasent, se soumettent. Partout, comme dans la famille. On a pourtant les mêmes cinq sens au départ, mais l'éducation nous fait différentes."

Résultat : une ségrégation au travail qui complète celle vécue dans la famille. Un profond sentiment d'incompréhension. "Ils ne peuvent pas comprendre" cet isolement des femmes dans un monde fait par et pour les hommes.

Le non-sens du travail dévalorise leur propre personnalité. "On se sent toujours inférieures. Alors les femmes s'identifient à des personnages de romans feuilleton, elles se font une image de ce qu'elles voudraient être. Mais elles restent toujours en-dessous du modèle." Et, habilement, la direction entretient cette infantilisation. "Quand la TV est annoncée pour un tournage, on nous recommande d'être sages. Arborer le badge "ETA, C'EST MOI" signifie : je ne veux pas parler. Sinon, le micro peut t'interroger." Ou encore : "Quand Thomke commente les progrès de la production et nous encourage vers le million de Swatch par mois, il nous offre un verre de blanc avec des amuse-gueules !" Mais des informations sérieuses sur la marche de l'entreprise, c'est réservé au conseil d'administration et à la publicité auprès des journalistes. "Nous, on ne sait jamais rien."



«ELLES ONT BIEN TROP PEUR»

On se demande toujours "comment ça peut tourner ?" Marinette apporte quelques réponses intéressantes.

"Les femmes ont bien trop peur. Deux ont des maris invalides, d'autres sont divorcées, d'autres ont des dettes, des enfants qui font des études. Elles ont absolument besoin de ce salaire, même minable."

Des jeunes filles n'ont rien trouvé d'autre que l'usine, elles ne sont pas préparées. Alors elles acceptent tout. Les vieilles, elles, ont toujours bossé et n'ont jamais eu le temps de s'intéresser à autre chose. Quant aux étrangères, elles espèrent être là pour peu de temps... mais elles restent. Elles ne veulent rien dire, comme étrangères.

Alors l'ambiance est pesante."

Chez Schild, Loretta racontait que des panneaux "IN-TERDIT DE PARLER" étaient récemment apparus dans les ateliers de femmes, ainsi que les jetons pour aller aux toilettes.

"Le travail en équipe te mine encore plus que les horaires de jour. Il n'y a pas de possibilité de s'épanouir. Au bout de dix ans, on sera complètement désintégré de la société. On vit toujours à contre-courant. De plus, après 40 ans, avec tout le stress qu'on a eu dans la vie, l'usure est là."

Bien plus complexe encore est ce sentiment, profond chez les femmes, de *"toujours tout faire en même temps"*, de ne jamais avoir le temps de recharger les batteries.

«ON N'EST PAS FAITES QUE POUR PRODUIRE»

"On fait le ménage, on élève les gamins, on travaille dehors. Et pourtant, on n'est toujours rien. On ne connaît rien d'autre ! Les femmes n'ont pas de place active dans la vie sociale. On est réduites au cadre de la famille. Et c'est depuis des décennies la même chose."

Une ancienne ouvrière de Bulova, Ruth, humiliée, faisait du porte-à-porte à Noël avec des calendriers : *"J'ai fait sept enfants. J'ai tout fait, ménage, couture, éducation. J'ai bossé à la Bulova dès que le plus jeune est allé à l'école. Depuis que la Bulova est fermée, je ne trouve pas de travail. J'ai plus de 40 ans et je ne sais rien faire, me dit-on ! Vous imaginez tout ce que je sais faire, mais ça ne vaut rien."*

Et Marinette poursuit : *"On aimerait s'en sortir, étudier. Mais on est coincées. On n'est pourtant pas faites que pour produire des enfants et des montres ! La société nous pompe, mais rien ne nous aide. On n'est pas libres."*

Seuls des bornés ou des sexistes endurent s'étonneront des conséquences : tensions nerveuses et maladies de tout genre, crises familiales et de couples, dépressions et troubles psychiques. Le récent rapport de la Commission fédérale féminine sur la Santé des femmes n'aborde que superficiellement ce problème.

LE CHOC SOCIAL

L'extension des nouvelles technologies, la flexibilité qu'elles imposent aux êtres humains préparent un choc social qui ne fait encore qu'émerger. Conçues pour les machines, les nouvelles technologies imposent leur rythme aux femmes et aux hommes qui doivent les manier, les contrôler. Elles sont introduites avec une rapidité inouïe, bien que très inégale. *"Comme les machines automatisées pour poser les aiguilles ne sont pas au point, quand il y a une panne on fait à la main 1000 pièces en huit heures. Simon, avec la machine, ce sont 4000 pièces en sept heures."*

Les relations au travail, entre collègues comme avec la machine qui dicte les cadences, en sont radicalement modifiées. Les habitudes de vie, les relations sociales et affectives sont brisées, bouleversées d'un jour à l'autre. Celles et ceux qui résistent sont traités de passésistes. La flexibilité est l'apanage des modernistes. Particulièrement visées par les tâches les plus rébarbatives et la surcharge accrue due aux décalages entre la vie professionnelle et familiale, les femmes encaissent le choc. D'autant plus fort.

"Ils nous gâchent la vie ! Ils sacrifient notre santé pour sauver leurs millions." Que de potentialités féminines ligotées pour faire fructifier les investissements comptés des grandes banques ! On pourrait bien parier que le miracle

de la Swatch tient, essentiellement, à la surexploitation accrue des femmes. Mais jamais un économiste ne calcule le taux de profit sur le travail des femmes. Il ne voit que la masse salariale, neutre et asexuée.

Marie-Thérèse Sauterin,
en collaboration avec Marinette
qu'on remercie ici.

DOSSIER



La mobilité
professionnelle
des femmes:

UN MOUVEMENT PERPETUEL

La vie professionnelle des femmes n'est jamais continue: changements de profession, périodes d'interruption et bien d'autres choses encore. Mais le monde du travail sanctionne cette «mobilité» et elle ne se manifeste alors que dans les domaines où il n'y a, de toute façon, rien à perdre. Un système global de formation continue et de recyclage pourrait répondre aux besoins professionnels des femmes qui ne correspondent à aucune demande directement organisée par le marché du travail.

Ce dossier, rédigé par Ursula STRECKEISEN, s'appuie sur une étude du Fonds National qu'elle a réalisée, entre 1980 et 1985, avec Anna Borkowsky et Katharina Ley.

"De plus en plus, les femmes ont une activité professionnelle." Ce jugement contient autant d'erreurs que de vérité. Il est faux de croire que la part des femmes s'est accrue dans la population active. Le recensement de 1980 indique une proportion de 36 o/o qui se situait un siècle plus tôt, en 1888, à 33 o/o. Entre deux, les oscillations ont été minimes.

CELLES QUI «INTERROMPENT» AUGMENTENT

La part des femmes professionnellement actives n'a guère changé non plus. En 1980, 42 o/o des femmes au-dessus de quinze ans avaient une activité professionnelle. En 1888 42 o/o aussi ! En rapport avec le nombre d'heures de travail effectuées, l'activité professionnelle des femmes indiquerait peut-être même un recul. Mais ce constat serait vite différent si, au lieu de prendre la population au-dessus de quinze ans, on considérait uniquement celle en âge de travailler (entre 15 et 62 ans actuellement). La conclusion reste la même : les choses ont peu changé.

Quel est donc l'élément de vérité de la phrase citée au départ ? Ce qui est vrai, c'est que l'activité professionnelle joue un rôle plus important dans la vie d'un nombre croissant de femmes non célibataires. Elles sont toujours moins nombreuses à se consacrer "pour la vie" à leur mari et aux enfants. Au cours de la seconde moitié de ce siècle, les femmes qui tournent définitivement le dos à un travail après avoir fondé une famille sont devenues la minorité. Les Suissesses mariées entre 1940 et 1950 comptaient 37 o/o de "femmes au foyer". Chez celles qui se sont mariées entre 1960 et 1970, cette proportion n'est plus que de 18 o/o¹.

Mais ces femmes à domicile n'ont pas été remplacées par des femmes qui maintiennent toute leur vie une activité professionnelle. La part des "doubles travailleuses" (profession et charges familiales) reste stable depuis des décennies à environ un cinquième. En revanche, celles qui interrompent leur travail sont beaucoup plus nombreuses. Leur vie se caractérise par des phases d'activité professionnelle. Dans les couches inférieures, moyennes ou supérieures, elles forment de nos jours bien deux cinquièmes de toutes les Suissesses non célibataires. C'est en tout cas la conclusion des entretiens qui ont servi de base à notre étude, pour la période entre le moment du mariage et celui de notre enquête. Et en écoutant ce qu'elles disaient de leur avenir, cette proportion augmentait encore sensiblement².

En prenant pour base minimale quatre heures de travail hebdomadaire pour l'"activité professionnelle" et six mois pour une période d'interruption, les femmes qui ont temporairement cessé leur travail comptent jusqu'à six périodes d'interruption derrière elles. Parmi les mères — il faut le souligner — la plupart ont repris une fois un travail avant que leurs enfants n'aillent à l'école (voir tableau 1).

VIES "TRADITIONNELLES" ET "MODERNES"

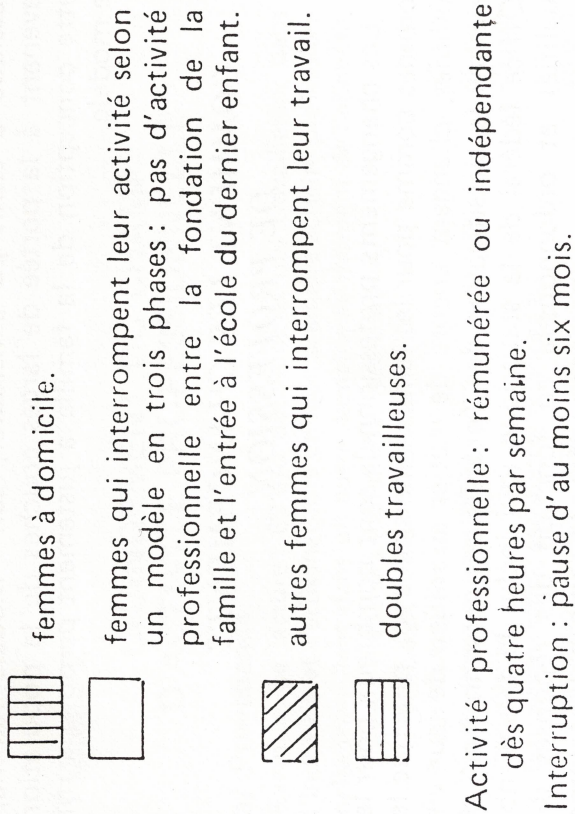
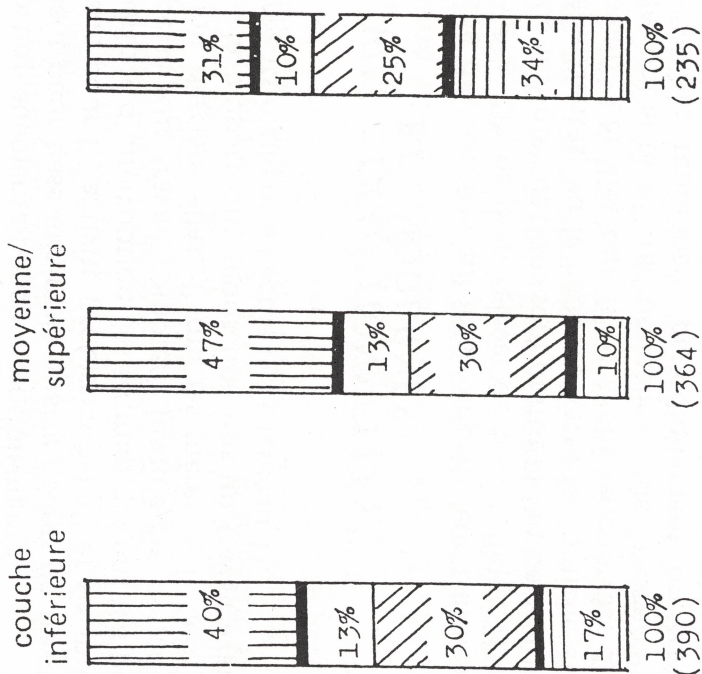
Le groupe des femmes qui interrompent leur travail est très hétérogène. On ne peut relever de trait typique (étant entendu que les interruptions sont plutôt le fait de salariées que d'indépendantes, vu la coupure entre le domicile et le lieu de travail). Les vies que nous avons rencontrées dans notre étude sont autant "traditionnelles" que "modernes". Certaines femmes reprennent périodiquement un travail non qualifié qui assure un complément financier bienvenu à la famille. D'autres, dotées d'une bonne formation, conservent le contact avec la vie professionnelle par des périodes

Tableau 1

TYPES DE VIES PROFESSIONNELLES SELON LA COUCHE SOCIALE

Vie professionnelle des femmes interrogées, de leur mariage au moment de l'enquête, selon la position professionnelle du mari.
Femmes avec enfants.

SALARIE INDÉPENDANT



d'activité. Mais les unes comme les autres ont ceci de commun qu'elles accomplissent souvent un travail occasionnel lorsqu'elles ont des enfants et les interruptions se multiplient précisément durant cette période. Et pour toutes, la femme à domicile n'est plus un modèle.

Il a été problématique de différencier, dans notre étude, les femmes qui "doivent" travailler de celles qui le "veulent". Elles-mêmes, quand elles en parlent, mélangent spontanément les deux aspects et expriment toujours plus qu'elles le veulent plus qu'elles ne le doivent. Cela peut paraître paradoxal: le niveau de vie atteint par la majorité de la population suisse durant la longue période de haute conjoncture passe pour si élevé que presque toutes les Suissesses devraient "pouvoir rester à la maison". Et pourtant, c'est justement à ce moment que les femmes à domicile se font plus rares. Quand l'âge d'or de la petite famille

classique a enfin pu s'instaurer, son "modèle familial" devenant à la portée de larges couches de la population, cette conception de la famille a justement perdu son rôle de modèle.

COMMENT LES CHANGEMENTS DE PROFESSION...

Les changements professionnels sont nombreux pour les hommes comme pour les femmes mais celles-ci, plus que les hommes, changent encore de métier au milieu de leur vie. Prenons la classification des "professions personnelles" de l'Office fédéral de la statistique (qui inclut le travail non qualifié) et ordonnons-la en fonction des réponses des femmes que nous avons interrogées : le nombre des femmes qui changent de profession est élevé. Quatre cinquièmes ont changé une ou plusieurs fois de métier depuis leur première activité professionnelle³. Il s'agit avant tout de mouvements au sein des professions spécifiquement féminines. Les femmes qui n'ont suivi que l'école primaire y gagnent souvent en prestige tandis que celles qui ont une formation plus longue en font davantage les frais.

En rassemblant les "professions personnelles" en champs d'activité plus larges, on constate une nette concentration des mouvements professionnels. La plupart des femmes proviennent en effet de professions industrielles, de vente ou de travail ménager et la majorité s'oriente vers des professions industrielles, de vente ou agricoles (voir tableau 2). En clair : les femmes qui ont travaillé dans l'industrie, la vente et les travaux ménagers au sortir de l'école sont pour la plupart dans un autre champ d'activité aujourd'hui (notre enquête date de 1981). Et inversement : celles qui travaillent aujourd'hui dans l'industrie, la vente ou l'agriculture

Tableau 2

CHANGEMENT DU CHAMP D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

a) Provenance

Exemple de lecture : 62 o/o des femmes qui travaillaient dans l'industrie et l'artisanat lors de leur première activité professionnelle travaillent dans un autre domaine au moment de l'enquête.

Travaux ménagers (hôtellerie, restauration, nettoyage, ménage chez particulier)	62 o/o
Industrie/artisanat	62 o/o
Vente (dont guichet PTT)	55 o/o
Agriculture	40 o/o
Education, santé, assistance, sciences et techniques, médias, arts	28 o/o
Bureau, administration	23 o/o

b) Destination

Exemple de lecture : 54 o/o des femmes actives dans l'industrie et l'artisanat au moment de l'enquête étaient engagées dans une autre activité lors de leur première profession.

Agriculture	69 o/o
Industrie, artisanat	54 o/o
Vente	53 o/o
Travaux ménagers	44 o/o
Bureau, administration	37 o/o
Education, santé, etc.	35 o/o

N = 575. Femmes en activité professionnelle lors de l'enquête.

ont souvent eu, précédemment, une activité différente. Dans ces domaines fortement marqués par la mobilité professionnelle, les femmes ont surtout pour possibilité les

"professions pour n'importe quelle femme" (sans formation) et les travaux féminins faiblement qualifiés (formation sur le tas ou formations courtes). Le changement d'activité ne requiert donc pas de grandes qualifications nouvelles.

A l'autre pôle, on trouve les "professions" féminines (comme institutrice, par exemple) et les travaux féminins qualifiés (dans l'éducation, l'assistance et la santé principalement). Le travail de bureau, qui est actuellement le plus "à portée de main" pour les femmes des couches moyennes, en fait aussi partie. Dans ces domaines où un changement de profession exigerait un recyclage plus ou moins important, les changements sont plus rares.

... SE COMBINENT AVEC LES INTERRUPTIONS DE TRAVAIL

L'idée que les "doubles travailleuses" changent moins souvent d'activité quand elles interrompent leur travail ne s'est pas confirmée dans notre étude. Au contraire, celle-ci montre que lorsque la femme interrompt son travail, le retour à la vie active est plus souvent lié à l'engagement dans une autre activité qu'au retour à l'ancienne. Selon qu'il s'agit de la première, seconde ou troisième interruption, cette proportion atteint entre 50 o/o et 70 o/o des cas. En revanche, à l'intérieur d'une même phase d'activité, les changements sont plus rares.

Plus la période d'interruption est longue, plus les femmes ont tendance à entrer dans une nouvelle activité. Cette tendance se manifeste même quand la première réinsertion se produit au moment où l'enfant le plus jeune n'est plus en âge pré-scolaire. Une longue période d'interruption, conforme aux normes, accroît donc les chances d'un changement d'activité.



Travailler à l'écran à domicile: l'isolement total

D'un strict point de vue qualitatif, notre étude a permis de distinguer deux grands types de changements professionnels chez les femmes. Celles qui — avec ou sans interrup-

tions — se situent dans les rangs inférieurs de la hiérarchie professionnelle et changent, même souvent, d'activité pour de meilleures conditions de travail, un salaire supérieur, etc. et pour mieux combiner travail et famille. Si, en outre, un travail leur plaît réellement, elles parlent d'une "chance". Souvent, l'offre leur est venue de l'extérieur ou par hasard et elles ont essayé avec l'idée : "pourquoi pas ?"

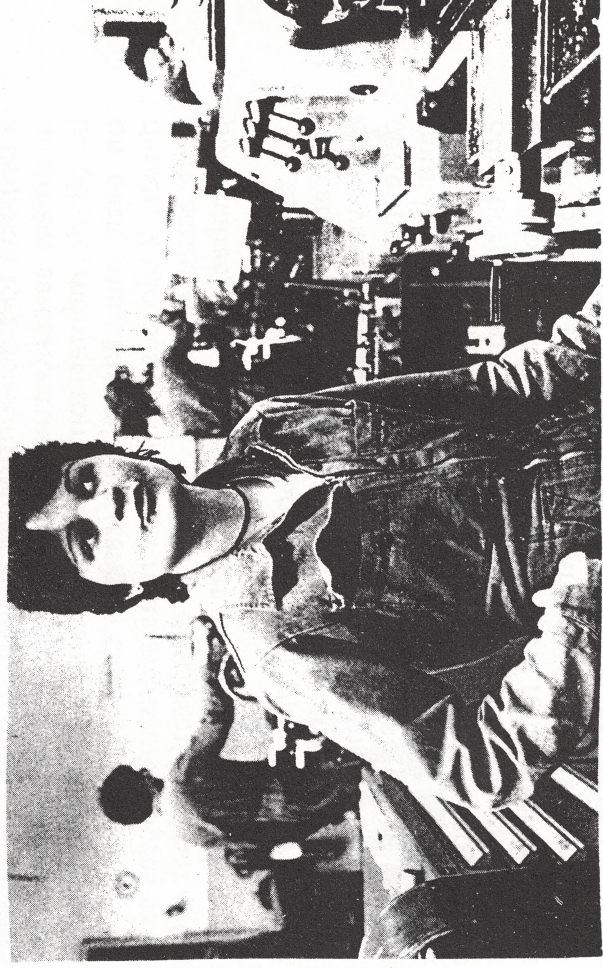
L'autre type est celui des femmes mieux placées qui combinent l'interruption et les changements d'activité pour se réorienter consciemment. Si le résultat est satisfaisant, elles en parlent comme d'un effort pour trouver ce travail et surmonter des barrières intérieures. Pour les unes comme pour les autres, les changements se sont produits avant que les enfants ne soient adultes. Et toutes essaient de vivre la combinaison du travail et de la famille plus comme un enrichissement que comme un déchirement, et parfois y réussissent.

Les femmes célibataires qui ont changé d'activité et racontent leur vie éclaircissent ce qui vient d'être dit. Elles ont aussi connu des ruptures, des discontinuités, des périodes de recherche et des crises. Mais ni pour elles, ni pour notre enquête le rapport "famille-travail", si souvent débattu, n'offre un angle d'interprétation direct. C'est un vrai bol d'air. J'entends par là que pour les femmes mariées les changements dans la vie adulte sont trop souvent interprétés sous l'angle unique des rapports "famille-travail". Sans en nier l'importance, on devrait se garder de l'assainir comme "l'explication pour tout".

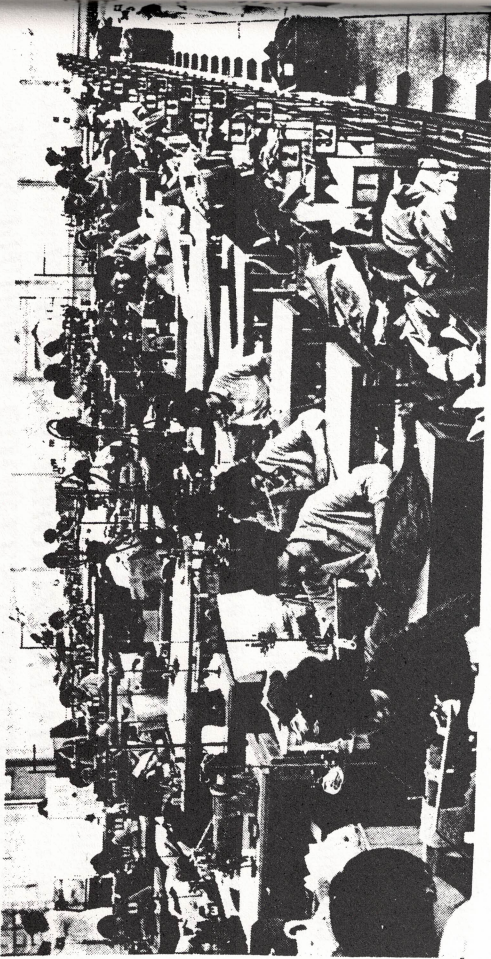
DES FILIÈRES COURTES VERS LE HAUT, LARGES À L'HORIZONTALE

C'est devenu un lieu commun de rappeler que les chances d'avancement sont mauvaises pour les femmes. Dans notre enquête, seules 20 o/o en voyaient là où elles travaillaient. C'était pour elles une barrière structurelle, mais cela ne les conduisait pas à renoncer. Je l'ai perçu comme une conscience féministe devenue naturelle.

La grande majorité de la population active d'aujourd'hui (65 o/o) n'a jamais changé de position durant toute sa vie active. 16 o/o sont descendus et 19 o/o sont montés. Dans les professions qualifiées notamment, les femmes changent relativement rarement de position. 71 o/o des employées



La vie professionnelle des femmes: changements de profession, périodes d'interruption.



supérieures d'aujourd'hui, par exemple, se trouvaient déjà à ce poste lors de leur premier travail. En outre, les femmes qualifiées se concentrent dans des professions où les possibilités de monter sont courtes. L'avancement est souvent un petit mouvement d'un rang à celui qui est juste en-dessus. 2 o/o des femmes que nous avons interrogées exercent actuellement des fonctions de direction. Chez leurs partenaires, la proportion est tout de même de 12 o/o.

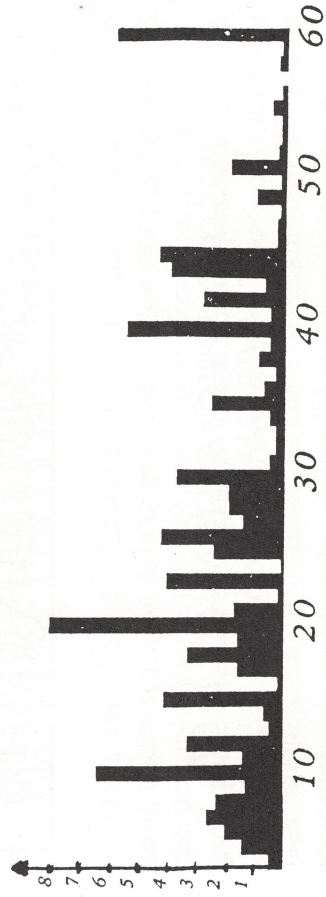
Les changements de position sont plus fréquents dans les catégories hiérarchiques inférieures. Seules 51 o/o des employées non ou semi-qualifiées par exemple avaient déjà cette position antérieurement. L'autre moitié se recrute pour l'essentiel parmi les simples employées et les ouvrières non ou semi-qualifiées. Mais il s'agit ici de changements plus horizontaux que verticaux, de mouvements dans ce qu'on appelle le segment des emplois non spécifiques. Ils sont particulièrement frappants dans les passages d'ouvrière non ou semi-qualifiée à employées non ou semi-qualifiée (tableau 3).

Tableau 3

TEMPS DE TRAVAIL PROFESSIONNEL

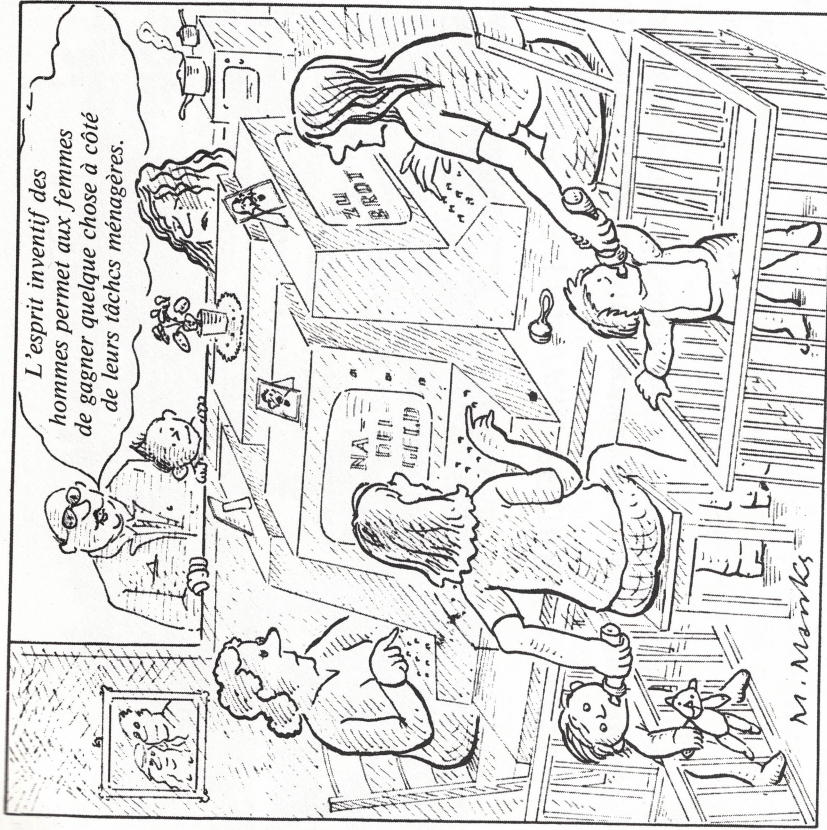
Répartition des femmes actives au moment de l'enquête selon le nombre d'heures de travail par semaine.

o/o des femmes actives professionnellement.



Nombre des heures de travail.

N = 575



vanche le sont parmi les employées intermédiaires et supérieures. Ceci ne fait que confirmer la thèse que l'amélioration de la position au travail est liée à la continuité de l'activité professionnelle. Le même rapport s'établit d'ailleurs pour le travail à plein temps. Seules 25 o/o des non ou semi-qualifiées et 13 o/o des simples employées travaillent à plein temps.

Le temps de travail des femmes recouvre en général un très large spectre (voir tableau 3). La vague des temps partiels cache en fait d'énormes différences. Les statistiques officielles (19 heures hebdomadaires et moins) les cataloguent comme "travail occasionnel". C'est un pur dédain lorsqu'on pense à toute l'importance que peut avoir, pour une femme, un travail de quatre à six heures. Mais cette terminologie permet de juger les critères d'évaluation en vigueur et, en même temps, combien de travaux économiquement indispensables restent dans la zone grise de la conscience officielle.

PERFECTIONNEMENT ET RECYCLAGE, UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS

Dans certaines professions, les exigences de qualification sont soumises à de tels changements que nous avons besoin de possibilités de perfectionnement professionnel et de recyclage. C'est devenu une rengaine. Bien des publications du PSO par exemple soulignent que les cours de recyclage des ateliers de formation seraient spécialement à prévoir dans les arts graphiques, la métallurgie et l'électronique. Et où vont les femmes de ménage qui veulent un travail où elles "sont quelqu'un"? Où restent toutes les femmes des classes moyennes qui cherchent un travail intéressant où elles peuvent se réaliser? L'argumentation axée sur les

POSITION PROFESSIONNELLE ET TEMPS DE TRAVAIL

La biographie professionnelle détermine, comme on peut s'y attendre, la position dans la hiérarchie. Par rapport à la moyenne, les femmes qui ont interrompu leur activité sont surreprésentées parmi les non et semi-qualifiées, chez les simples employées. Les "doubles travailleuses" en re-

besoins est trop courte. Le perfectionnement et le recyclage doivent devenir un **droit** pour que les besoins professionnels puissent trouver un appui même s'ils ne correspondent pas directement à la demande orientée par le marché du travail.

Un système développé de formation des adultes permettrait aussi aux femmes de réduire le déficit de formation qu'elles ont par rapport aux hommes. Et les femmes bien placées qui interrompent leur travail auraient plus de facilité à "rester dans le coup". Mais : **veulent-elles** d'ailleurs rester dans le coup dans cette profession dont elles se sont retirées ? Les envies, les besoins, les capacités aussi, **changent** chez les femmes au cours de leur vie. Notre étude a clairement montré que les femmes de toutes les couches sociales se posent véritablement et pour la première fois, au milieu de leur vie, la question d'une "profession désirée".

La vie adulte pourrait permettre que se développent les processus professionnels. Actuellement, le monde du travail veut leur imposer un modèle de stabilité. Il prévoit des filières toutes faites et institutionnalisées, aujourd'hui en plein changement au nom des "nouvelles technologies". Ou alors, le monde du travail est "ouvert" à des mouvements circulaires sans fin dans les catégories hiérarchiques inférieures.

Les changements professionnels qui enrichissent les travailleurs ne se recourent **que partiellement** avec les transformations dont "l'économie" dit avoir besoin. Différencier les perspectives fondamentales demande d'autant plus d'attention qu'aujourd'hui tout le monde parle de perfectionnement professionnel.

Ursula Streckeisen

1. Sauf indication contraire, les données empiriques se rapportent à l'étude *Arbeitsbiographien von Frauen* à laquelle j'ai travaillé avec Anna Borkowsky et Katharina Ley en 1980-1985 (financée par le Fonds national suisse).

Publications de cette enquête :

— *Zwei Welten — ein Leben*. Berichte und Anregungen für Frauen zwischen Familie und Beruf. Unionsverlag, Zurich 1985 (en collaboration avec la journaliste E. Kaestli).

— *Arbeitsbiographie von Frauen*, à paraître en automne 1986 chez Ruegger Verlag, Coire.

2. Dans notre enquête, nous avons choisi pour la plupart de nos analyses la période jusqu'au moment de l'entretien, avec comme critères un minimum de 4 heures par semaine pour l'activité professionnelle et de 6 mois pour une période d'interruption. D'autres critères auraient donné d'autres résultats.

3. L'usage de ces catégories est notamment problématique parce que le travail qualifié recouvre pour les hommes des catégories plus fines que dans les professions féminines. Dans le domaine "machines et métaux" par exemple on distingue 11 professions de mécanicien, 7 de serrurier, 7 dans l'électricité et autres. Dans le domaine "bureau" par contre, mises à part les activités de traitement électronique, on ne distingue que 7 professions personnelles (recensement 1970). D'autres catégories donneraient d'autres résultats ! Si on opérait avec des catégories plus adéquates, on perdrait la possibilité d'établir des comparaisons historiques (cf. notre comparaison avec les chiffres du recensement de 1950).

4. Le passage à une profession indépendante se fait souvent chez les femmes pour qui le mariage remplace le marché du travail : elles deviennent par mariage les collaboratrices de leur mari dans l'entreprise.

Vous pouvez obtenir cette brochure à l'adresse suivante:

*Case postale 355
8031 Zurich*

abonnez- vous

Abonnements à La Brèche :
une année, 55.-
une année, enveloppe fermée 65.-
une année, étranger (Europe) 80.-
abonnement de soutien 100.-
abonnement d'essai (7 num.) 13.-
(au lieu de 17 fr. 50)

Administration :
La Brèche, case postale 858
1211 Genève 3
CCP 10 - 25 669

Rédaction :
La Brèche, 3, rue Chaucau
1003 Lausanne, 021/ 20 98 49
Éditeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique
vous intéressent :

prenez contact

**Parti
Socialiste
Ouvrier (PSO)
de la IVe Internationale
section suisse**

Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche
case postale 13, 2500 Biemme 4, 032 / La Brèche
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds
case postale 28, 1700 Fribourg 6
3, rue Chaucau, 1003 Genève 3, 022/20 68 02
case postale 82, 1020 Renens VD 1
case postale 1532, 2002 Neuchâtel
case postale 485, 1400 Yverdon

PSO

